

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**Le journal interne de la Bibliothèque nationale :  
analyse de contenu et perspectives d'évolution**

**Corinne PREVOST**

sous la direction de

**Anne MAYERE**

**E.N.S.S.I.B.**

27

**1993**



**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**



**MEMOIRE D'ETUDE**

Le journal interne de la Bibliothèque nationale :  
analyse de contenu et perspectives d'évolution

Corinne PREVOST

sous la direction de

Anne MAYERE

E.N.S.S.I.B.

Stage réalisé à la Bibliothèque Nationale  
du 5 juillet au 8 Octobre 1993  
sous la responsabilité de Anne ZALI

1993  
DCB  
27

1993

81 f.

# **Le journal interne de la Bibliothèque nationale : Analyse de contenu et perspectives d'évolution**

## **RESUME**

Au sein de la Direction de la Valorisation et de la communication, le Service de la communication interne de la Bibliothèque nationale a en charge la publication d'un journal interne dont la maquette a été modifiée en septembre 1992. L'élucidation des contenus de ce vecteur essentiel de l'information descendante permet d'appréhender la réalité d'une institution confrontée à la nécessité du changement, et par l'analyse de son langage et de ses modes de discours sont mis en évidence les limites, les enjeux et le devenir possible de la communication à la Bibliothèque nationale.

## **DESCRIPTEURS**

Bibliothèque nationale ; Communication écrite ; Information ; Journal ; Evaluation ; Analyse de contenu ; Analyse linguistique ; Analyse stylistique

## **ABSTRACT**

The french national Library's internal communication Department is responsible for the publication of a newsletter, the layout of which was altered in September 1992. The content analysis of this essential medium of downward information enables one to grasp the reality of an institution facing necessary changes. The analysis of its language and speech patterns exposes the limits, the challenges and the prospects of the communication in the national library.

## **KEYWORDS**

National library ; Written communication ; Information ; Newspaper ; Evaluation ; Content analysis ; Stylistic analysis

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. DES CONDITIONS DE PUBLICATION EN PLEINE MUTATION	7
1.1. Environnement institutionnel et restructuration	7
1.2. Environnement professionnel et adaptation	11
1.3. Environnement communicationnel et positionnement	14
1.3.1. Les autres supports écrits	14
1.3.2. Les autres journaux : tableau comparatif des caractéristiques de forme	16
2. DES CONTENUS A L'IMAGE DE L'INSTITUTION	19
2.1. L'approche journalistique	19
2.1.1. Relevé typologique des genres	19
2.2.1. Relevé typologique des sujets	23
2.2. L'approche linguistique	29
2.2.1. Les modes d'énonciation	29
2.2.2. Un journal hors-les-lois ?	33
2.2.2.1. Non-dit et loi d'informativité	34
2.2.2.2. Sous-entendu et loi d'exhaustivité	35
2.2.3. De la subjectivité dans le langage	41
2.2.3.1. Les connotations stylistiques	43
2.2.3.2. Les connotations énonciatives	45
2.2.3.3. Les connotations associatives	49
CONCLUSION	52
ANNEXES	53
BIBLIOGRAPHIE	59

## PREAMBULE

Ce stage s'est déroulé entre le 5 Juillet et le 8 Octobre 1993 à la Direction de la Valorisation et de la Communication de la Bibliothèque nationale dans le service de la communication interne auprès de la responsable de ce service, Anne Zali, que je remercie ici pour son accueil chaleureux et sa grande disponibilité.

A mon arrivée, il m'a paru nécessaire de prendre contact avec divers acteurs de la communication à la Bibliothèque nationale et avec le lieu lui-même, une connaissance optimale du "terrain" favorisant une appréhension au plus juste des particularismes et des problèmes, approche d'autant plus indispensable pour "l'oeil neuf" que j'étais alors.

Cette immersion réalisée, il s'est agi, en accord avec ma responsable de stage, de cerner les priorités de mon analyse. Plusieurs travaux déjà menés dans le cadre du C.E.L.S.A (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées) et de D.E.A ayant donné lieu à d'irrécusables constats, il a semblé important, plutôt que de mettre en évidence une nouvelle fois les mêmes atouts et les mêmes faiblesses en communication globale, de passer au crible la spécificité du journal interne "Nouvelle(s) BN", tant sur le plan de la forme journalistique que sur celui des contenus : le journal d'entreprise peut en effet prétendre à un rôle important dans une nouvelle politique de Ressources Humaines.

Cette étude se propose donc de présenter ce que peut révéler une "auscultation" approfondie de ce support de communication s'appuyant notamment sur une analyse comparée d'autres supports analogues et sur une exploration linguistique de ses textes.

## INTRODUCTION

A quelques mois de la fusion annoncée par le ministre de la culture lors de la conférence de presse du 21 Juillet, l'information des personnels a été désignée dans le rapport que Philippe Belaval a rédigé sur la "mission de rapprochement entre les deux établissements" comme l'une des priorités les plus urgentes : "Les problèmes de personnel constituent certainement aujourd'hui l'enjeu le plus préoccupant pour le succès du projet."<sup>1</sup>

Cette étude fut donc menée dans un climat particulier d'effervescence, l'unité de direction annoncée rendant les structures actuelles précaires , les responsabilités provisoires et les personnels hypersensibles à toute information concernant leur devenir. L'état des lieux décrit et analysé ici correspond inévitablement à un moment désormais révolu de l'histoire de la Bibliothèque nationale mais tout ce qui touche à la communication est appelé à prendre une importance croissante et cruciale : si le carcan d'une inestimable tradition vole en éclats sous l'effet de la métamorphose, les personnels demeurent les acteurs de la nouveauté ainsi générée, et la communication interne, instrument de gestion des Ressources Humaines peut légitimement figurer parmi les axes premiers de la fusion.

En nous penchant sur le "cas" du principal support écrit de la Bibliothèque nationale , sans oublier qu'il en existe un semblable à la Bibliothèque de France et un journal récemment créé pour assurer l'information commune aux deux établissements, il ne s'agit pas de revenir sur la fâcheuse réputation d'un établissement cloisonné où l'information circule mal et où la juxtaposition de départements relativement hermétiques ne favorise pas la communication.

---

<sup>1</sup> FRANCE.Ministère de la culture. *Mission de rapprochement entre les deux établissements*. éd. par P. Belaval. 1993. P.20

Il nous importe, considérant le journal interne comme le juste reflet du climat général de l'établissement et comme pièce-maîtresse virtuelle d'une stratégie de communication interne organisée et explicite, de lire à travers lui les signes d'une possible évolution : ceux qui témoignent des tensions actuelles comme ceux qui sous-tendent une réflexion sur le statut de l'information, statut aujourd'hui encore tributaire des débats qui agitent la société "civile" ces dernières années quant à la figure controversée du journaliste : grand manipulateur ou accoucheur de vérités, manitou de l'information ou serviteur de la libre communication... Sans résoudre cette problématique, il nous semble pouvoir établir que l'alchimie de l'existant (en matière de communication à la Bibliothèque nationale) et du projet ne saurait réussir sans une reconnaissance au plus haut niveau de la valeur manageriale du partage de l'information ni sans l'émergence d'une réflexion autour d'une politique de communication envisagée comme un des axes principaux du changement.

# **1. DES CONDITIONS DE PUBLICATION EN PLEINE MUTATION**

## **1.1. Environnement institutionnel et restructuration : place actuelle de la communication interne au sein de la Bibliothèque**

Bien qu'il puisse paraître superflu de présenter la Bibliothèque nationale, un rappel de ses structures permettra de mieux situer le champ de la communication interne dans l'organisation générale de cet établissement public à caractère administratif dont l'article 2 du décret du 22 Mars 1983 a défini la mission :

" Centre national chargé de collecter, cataloguer, conserver en permanence et d'exploiter les documents soumis au dépôt légal. Elle rassemble des collections de manuscrits, de monnaies, de médailles, de documents rares et précieux qui présentent un intérêt national et dont elle dresse le catalogue ; réunit tous documents spécialisés, y compris les documents audiovisuels, liés au développement et à l'exploitation des collections ; constitue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies, de médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans de musique, de documents sonores et audiovisuels ; elle en tient le catalogue ; elle conserve les publications officielles étrangères acquises en application des accords d'échanges internationaux de publications officielles.

Elle conduit des recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales. Elle concourt à la réalisation des missions du ministère chargé de la culture, notamment dans les domaines de la recherche, de la documentation, de la promotion et de la conservation du patrimoine culturel."

A la tête de la Bibliothèque nationale, l'administrateur général prépare et exécute les décisions du conseil d'Administration et rend compte de sa gestion. Ordonnateur principal des dépenses et des recettes, il représente la Bibliothèque nationale en justice et dans les actes de la vie civile. Il est membre de droit du Conseil Scientifique et assiste avec voix



consultative au Conseil d'Administration qui se réunit trois fois par an. Le Conseil d'Administration est constitué d'une part de personnalités siégeant de droit, d'autre part de personnes élues comme les représentants syndicaux ou des associations. Le Conseil d'Administration joue un rôle essentiellement financier (vote du budget en particulier) mais il délibère aussi sur les grandes orientations de l'établissement et sur le rapport d'activité.

Dans son organisation actuelle, la Bibliothèque nationale est constituée de 10 départements de communication et de conservation : Phonothèque et Audiovisuel, Musique, Monnaies et Médailles, Manuscrits, Périodiques, Livres Imprimés, Estampes et photographie, Cartes et plans, Arts du spectacle, Arsenal, et de quatre directions : administrative et financière, scientifique, technique, de la valorisation et de la communication. Chacune de ces directions est elle-même organisée en services ; ainsi le service de la communication interne se situe-t-il comme l'un des rameaux de la branche neuve de cette quatrième direction, poussée en Février 1989 et dont il avait été en quelque sorte un signe avant-coureur, puisque le rapport d'activité de 1988 fait état de l'apparition en Septembre d'un poste de chargée de mission à la communication interne dont l'une des attributions est précisément la rédaction de la "Lettre d'information".

L'émergence de cette fonction marque le premier pas d'une reconnaissance par l'institution de l'un des dysfonctionnements révélés par le rapport Beck : "La circulation de l'information, qui s'est améliorée grâce à des publications internes régulières, ne parvient cependant pas à atténuer les effets de cloisonnement radical entre départements et services d'une part, entre ceux-ci et la direction d'autre part. Le cloisonnement existe également à l'intérieur des départements souvent composés de services très hétérogènes dans leurs activités ; et peu enclins à travailler en synergie."

Mais l'existence de cette fonction n'en garantit pas les conditions d'exercice et il faut s'interroger sur le rôle effectif assigné à la communication interne au sein d'un établissement qui n'a pas vraiment tiré les conséquences du rapport Beck, qui préconisait l'élaboration d'un "projet d'entreprise" et l'introduction de "méthodes modernes de management participatif et de communication interne."

Il saute en effet aux yeux de tout observateur, initié ou pas aux arcanes du pouvoir, que la structure hiérarchique extrêmement prégnante ne favorise pas l'instauration d'un climat de coopération et de communication. Et à ce titre, la situation du service de la communication interne est révélatrice : sous la tutelle de la Direction de la Valorisation et de la Communication, elle ne figure pas encore parmi les priorités affichées de cette direction, qu'il est toutefois encourageant de voir située à égalité hiérarchique avec les trois autres

directions sous la responsabilité directe de l'Administrateur Général. Mais un organigramme ne suffit pas à faire évoluer des structures dans lesquelles l'héritage historique est encore pesant.

L'approche du fonctionnement quotidien de ce service pourrait nous amener à évoquer un effet "trompe-l'oeil" de cet organigramme, l'absence d'un budget de fonctionnement propre étant l'un des symptômes d'une pathologie commune à nombre de Directions de la communication globale (communication interne et externe mêlées) où la politique de communication externe prend souvent le pas sur la communication interne, car son impact à court terme est plus facile à évaluer et que la demande en est forte aussi bien du côté des médias que des décideurs.

Toutefois, la variable stratégique qui consisterait à rattacher la fonction de la communication interne au Département des Ressources Humaines (appellation de l'ex-service du Personnel et des Affaires sociales depuis Décembre 1992), si elle a été envisagée, n'a jamais été mise en oeuvre et il est de fait sans doute préférable que ce nouveau service se structure lui-même et affirme son identité au travers de nouvelles fonctions pour que d'effectives pratiques de management y soient introduites. Car ce que l'institution affirme par la dénomination, elle ne le confirme pas encore par des réalisations décisives et de ce décalage peuvent surgir malentendus, répartition aléatoire des tâches et discrédit.

Or il paraît primordial qu'au plus haut niveau, l'Administration s'engage dans ce processus de gestion moderne des personnels, dont la communication interne est l'un des fondements comme l'on pourrait le lire entre les lignes de cette illustre pensée de Montaigne : "Je vois que chacun se mutine si on lui cache le fonds des affaires auxquelles on l'emploie, et si on lui en dérobe quelque arrière-sens".

Par sa position actuelle de rattachement à la Direction de la Valorisation et de la Communication, la communication interne ne dispose pas d'une marge de manoeuvre suffisante, ni financière ni humaine, pour développer une véritable stratégie de communication *dans* la Bibliothèque nationale en cohésion avec la stratégie de communication *de* la Bibliothèque nationale. Mais aucune spéculation sur les grands bouleversements qui se profilent à l'horizon 1994 ne peut faire l'économie d'une réflexion sur l'existant -tant qu'il existe- et nous nous contenterons d'exposer les modalités actuelles du fonctionnement de la communication interne sans gloser sur les différentes écoles de management.

Malgré les particularités inhérentes à l'histoire de la Bibliothèque nationale et grâce au déploiement de certaines énergies, la communication interne apparaît pour la première fois dans le rapport d'activité de 1989 (chapitre Valorisation) : "Cet effort de formation et d'information s'est exercé aussi envers le personnel de la Bibliothèque nationale. Il a en particulier donné lieu à plusieurs mesures pour favoriser la communication interne : mise en place dans les directions, départements et services d'un réseau de correspondants de la lettre".

Les correspondants d'information sont actuellement la seule instance où s'ébauche la circulation de l'information mais il s'agit plus d'un fonctionnement en "étoile" qu'en "réseau", les informations suivant un trajet forcément centripète vers la responsable de rédaction qui dispose ainsi, au moins, d'un lieu où recueillir l'information des départements. Mais ces correspondants ne sont dotés d'aucun statut particulier garantissant leurs droits et leurs devoirs et ils sont souvent soumis au contrôle de leurs supérieur hiérarchique et même parfois désignés par eux. Sans une motivation personnelle, la participation aux réunions mensuelles peut devenir une rituelle collecte d'informations passives sans que les correspondants puissent s'y investir plus. L'information s'y résume à une information descendante, celle que les chefs estiment devoir transmettre à l'ensemble de la bibliothèque, ce qui a pour effet de limiter considérablement le champ de la communication interne, d'autant qu'à cela s'ajoute un problème de représentativité puisque neuf correspondants sur dix appartiennent en effet au corps des conservateurs, proportion qui n'est évidemment pas sans influence sur le contenu du journal ni sur son positionnement actuel.

Se pose alors la question des autres flux de communication, sans lesquels ne peut se construire une véritable communication interne :

- Flux ascendants
- Flux remontants
- Flux redescendants
- Flux transversaux

Jean-Pierre Guéno, directeur de la Valorisation et de la Communication analyse ainsi la situation dans le plan stratégique qu'il propose : " La Bibliothèque nationale est aujourd'hui une sorte de constellation, fédérant dans une structure très pyramidale des sous-ensembles eux-mêmes très insularisés et très pyramidalisés. Les travers de ce genre de structure ont été abondamment analysés et dénoncés. Il est donc vital que la Bibliothèque nationale évolue vers une structure davantage organisée en "réseau", laissant toujours plus de place à l'initiative mais aussi à l'esprit d'équipe."

En tant qu'équipe virtuelle, les correspondants d'information subissent aujourd'hui les conséquences de ces travers et sans doute "La lettre" pourrait-elle, en drainant vers elle certaines énergies, être le lieu où expérimenter d'abord les prémices d'un changement qui -s'il ne se décrète pas- peut toutefois s'organiser.

Sans prétendre anticiper sur les principes fondateurs du nouvel établissement, il paraît évident que cette dimension ne saurait plus longtemps être sous-estimée : la Bibliothèque de France a lancé en la matière l'ouverture d'un plan baptisé : "huitième chantier" pour l'information des personnels et cette volonté devra être intégrée par les futures équipes communes de la Bibliothèque Nationale de France.

Même modeste, même sous la contrainte de moyens inadaptés aux enjeux qui sont les siens, la communication interne a le mérite d'exister. Mais pour que "Nouvelle(s) BN" devienne l'équivalent d'un journal d'entreprise, dont une enquête de l'U.J.J.E.F ( Union des Journaux et des Journalistes d'entreprise de France ) nous apprend qu'il reste le premier vecteur de communication en entreprise, c'est toute l'institution qui doit vouloir cette transformation et doit se vivre comme une entreprise évolutive. Au-delà des quelques avancées administratives et de ses balbutiements fonctionnels, au-delà du carcan structurel, c'est bien du côté relationnel et culturel que se joue l'avenir de la communication.

## **1.2. Environnement professionnel et adaptation : de " l'esprit-maison " à la culture d'entreprise**

Il n'est pas surprenant en soi que l'un des fleurons de la culture nationale, héritière de la Bibliothèque du Roy, gestionnaire du dépôt légal, toute entière vouée à la glorification du patrimoine livresque (et autre), profondément pénétrée d'une sorte de mystique du document, ait engendré au fil des siècles un ensemble de valeurs-clés, de représentations idéales d'elle-même, de modèles comportementaux et de pratiques discursives, d'habitudes aussi, dont l'agrégat constitue plus qu'un état d'esprit un "esprit-maison". Cet esprit s'est incarné d'abord en une appellation synecdotique du lieu : "Richelieu", souvent vécu sur un mode métaphorique comme l'explique Bernard Pudal dans la revue "Lettres Actuelles"<sup>2</sup> dans un article intitulé : "Bibliothèque de France : les logiques d'un conflit". Il s'est ensuite incarné, lorsqu'il fallut sacrifier aux rites du marketing dans une

---

<sup>2</sup>PUDAL, Bernard. *Bibliothèque de France : les logiques d'un conflit*. 1993

expression emblématique en forme de slogan : "la mémoire de l'avenir", appelé comme tout syntagme répété à se figer et repris par ailleurs comme titre de la revue de la Société des Amis de la Bibliothèque Nationale. Dernière étape enfin de la représentation, un logo fut créé pour renforcer encore l'identification symbolique.

Cette image forte transmise vers l'extérieur s'épanouit à l'intérieur dans l'affirmation de sa mission de service public (public restreint de chercheurs) qui s'appuie sur une déontologie sans cesse vérifiée de sollicitude envers le lecteur via le dévouement envers le document. Malgré ce puissant ferment d'identité professionnelle, la Bibliothèque nationale est aux prises avec des logiques antagonistes et le changement à opérer se heurte à des forces d'inertie, individuelle et collective, qui font de cet "esprit-maison" un béton armé plutôt qu'une pâte à modeler la modernité.

Il paraît improbable que l'esprit "Bibliothèque nationale" puisse souffler uniformément sur :

- 854 personnels des bibliothèques dont :
  - 255 conservateurs
  - 214 bibliothécaires-adjoint
  - 16 bibliothécaires
  - 324 magasiniers
- 127 personnels ouvriers et techniques
- 103 personnels administratifs
- 700 vacataires environ

"L'affaire" du manuscrit coréen survenue en Septembre 1993 fut pourtant une manifestation exemplaire du sentiment d'appartenance au groupe "Bibliothèque nationale", groupe professionnel et culturel, qui a réagi massivement à la perte du manuscrit, le mouvement impulsé par les conservateurs ayant été très rapidement relayé par les autres catégories de personnel, comme si cette dépossession portait atteinte au fondement de l'institution et que l'attachement au principe de l'inaliénabilité des oeuvres était le premier "bien culturel" de la collectivité.

Mais l'appartenance à un grand établissement national ne peut être un élément fédérateur et mobilisateur qui transcende l'appartenance à d'autres groupes d'ordre social ou professionnel, type d'appartenance déterminante en matière de communication. Aini M. Gollac en arrive-t-il à conclure dans son étude sur les communications dans le travail "il y a donc une hiérarchie sociale des activités de communication".<sup>3</sup> De même l'existence des

---

<sup>3</sup>GOLLAC, Michel. *Les communications dans le travail, un outil de production et de distinction*. 1988.

micro-climats inhérents à tout groupe humain, les jeux des influences, les réactions de repli sur soi enrayent la "machine à informer" que pourrait être le service de la communication interne si pouvaient disparaître les blocages actuels, qu'ils se mettent en place au niveau d'individus identifiables ou de services entiers.

Il nous semble ainsi qu'une attitude de défiance trop répandue suffit à faire échouer les initiatives et à couper court aux élans communicatifs de certains; il est dommage que cette réticence à faire-savoir entâche l'incontestable savoir-faire et que les stratégies pour faire valoir les activités, les trésors et les personnes fassent l'objet de réserves et ne rencontrent pas une adhésion suffisante, sans doute parce que la "révolution culturelle" qui consisterait à mettre en place des procédures de prise de parole par une (grande) partie des personnels pour l'instant muette, bute sur des incompréhensions dont l'origine est dans la méconnaissance actuelle des besoins en information.

La Bibliothèque nationale dans son ensemble reste hermétiquement close aux théories des spécialistes en management et dans le vocabulaire-même des précautions doivent être prises : preuve que l'institution secrète sa culture, elle possède son langage, qui fonctionne comme un idiolecte, et se construit partiellement par le refus de certains éléments lexicaux ("audit" par exemple). La terminologie entrepreneuriale employée dans le rapport Beck fait encore l'objet d'un rejet : la Bibliothèque nationale serait-elle réfractaire au concept-même de "culture d'entreprise"?

Il semble que doive s'amorcer une véritable mue pour que la libre circulation de l'information soit dédramatisée et ne soit plus vécue comme une dépossession ou un risque par les détenteurs actuels de ces informations : la juste maîtrise de l'information en effet - en tant que paramètre du pouvoir - ne passe-t-il pas par la diffusion contrôlée et l'acceptation des "feed-back", du "retour d'information" plutôt que par la rétention craintive ? Si l'information est un pouvoir, elle ne peut l'être qu'en action. Inexistante ou soumise au déni, elle concourt à une paralysie préjudiciable à court, moyen et long terme. Comment informer les responsables des effets positifs d'une information choisie serait-donc l'une des questions à se poser. Peut-être l'information sur l'information est-elle la première étape, élémentaire, vers une prise de conscience indispensable. Peut-être aussi quelques actions significatives seraient-elles en mesure de démontrer que communiquer, c'est d'abord informer et que l'échange, en ces temps de "remous" sera plus profitable à "l'entreprise". De cette reconnaissance par les cadres dépend le succès d'une "politique volontariste et innovante de gestion des Ressources Humaines" sans laquelle "rien ne sera possible" comme l'a dit Denis Varloot dans sa contribution aux Actes du colloque du 11 Septembre 1989 sur la Bibliothèque de France. Et si l'on accepte cette définition de la culture d'entreprise : "Identité culturelle en cohérence

extrapolées de celles censées être partagées par tous."<sup>3</sup>, il semble que la Bibliothèque nationale en mutation ait intérêt à construire aussi cette identité sur la pierre de la communication, pierre sur laquelle elle achoppe aujourd'hui et dont il convient de faire maintenant le portrait "de groupe".

## 1.3. Environnement communicationnel et positionnement

### 1.3.1. Les autres supports écrits

A côté du soubassement institutionnel qui induit fortement les modes d'existence du journal interne, il existe une diversité de supports écrits, chacun véhiculant des messages spécifiques et contribuant à la transmission d'informations de cible et de nature diverses

-Le livret d'accueil : distribué aux nouveaux arrivants, il est un recueil d'informations pratiques : accueil, formation, syndicats...mais on y trouve aussi une présentation de la bibliothèque (17 pages) et de ses perspectives d'avenir (4 pages).

-les notes de service : émanant d'un chef de service , ce sont des textes purement informatifs, généralement concis, visant à aviser le personnel d'une décision, d'un fait, d'une consigne.

-les panneaux d'affichage : dans chaque service des panneaux destinés à l'affichage des notes de service, des avis de formation continue, auxquels s'ajoutent les panneaux réservés à l'affichage syndical et ceux gérés par l'association du personnel.

-les rapports : rédigés dans le cas de missions ponctuelles, ils sont diffusés de façon restreinte à l'intérieur des services concernés. Quant au rapport d'activité annuel, il n'est pas toujours facile de se le procurer.

Il ressort de cette brève typologie que l'écrit occupe une place de choix conforme à la tradition de la communication en France et se comporte presque exclusivement en vecteur d'information descendante, du sommet vers la base. Le choix de la communication écrite est légitime à la lecture du tableau que proposent les auteurs de La communication interne au

---

<sup>3</sup>AUVINET, J.M et al. *La communication interne au coeur du management*. 1990

- Compréhension
- Coût du message
- Déformation du message
- Mémorisation du message
- Conservation du message

Le journal interne doit faire face à cette information écrite descendante pléthorique c'est-à-dire occuper sa place comme support dominant de l'information officielle et lieu possible d'autres types d'information. Pour mieux cerner les caractéristiques de "Nouvelle(s) BN", nous avons réalisé un tableau comparatif des journaux internes d'autres grandes bibliothèques, et nous avons ajouté à ce corpus le journal d'information commune à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de France : "Trajectoires" et la revue de la Société des Amis de la Bibliothèque Nationale (S.A.B.N), bien que cette revue ne soit pas strictement à destination du public interne, elle est également très lue par lui et, ne se posant pas en support concurrent mais en publication voisine, elle n'est pas sans effet sur le positionnement final de la Lettre (sa rédactrice en chef travaille en outre à la Direction de la Valorisation et de la Communication). Est adjoint à ce corpus l'exemple du journal interne d'une "vraie" entreprise (le Centre National d'Etudes Spatiales) dont l'effectif avoisine celui de la Bibliothèque et qui offre ainsi un contre-point intéressant.



### 1.3.2. LES AUTRES JOURNAUX : TABLEAU COMPARATIF DES CARACTERISTIQUES DE FORME

TABLEAU COMPARATIF DE DIFFERENTS JOURNAUX INTERNES

Titre journal ----- Bibliothèque	Format	Nombre pages	Illustration - type - format moyen - nombre	Périodicité	Tirage	Coût tirage [F]	Diffusion
Nouvelle(s) BN ----- Bibliothèque Nationale	21x29,7	16	photos - N et B - 1/8 page - peu nombreuses	mensuelle ou bimestrielle	2 000	25 000	interne par Secrétariat des départements (tous sites)
Mémoire de l'avenir ----- S.A.B.N.	21x29,7	16-20	photos - N et B - 1/4 page - assez nombreuses	trimestrielle	2 000	40 000	vente/abonnements ; adhésions ; envoi à des correspondants
Très Grand Bulletin ----- E.P.B.F.	21x29,7	10-18	photos et dessins - N et B - 1/8 page - très nombreuses	mensuel	500		interne par Secrétariats sur 3 sites
Trajectoires ----- B.N./E.P.B.F.	28x36	4	photos - N et B - 1/2 parfois pleine page	trimestrielle	2 500	30 000 (8 p.)	courrier interne
Coursives ----- Bibliothèque Publique d'Information	41x41	2	photos - bicolores - très petites - nombreuses	bimestriel			courrier interne
Briefing ----- Médiathèque de la Villette	21x29,7	4	dessin - N et B - 1/2 parfois pleine page	hebdomadaire	60		courrier interne
C.N.E.S. qui se passe ----- Centre National d'Etudes Spatiales	21x29,7	42	couleur - 1/2 ou pleine page - nombreuses				envoi à domicile

-Le format : "21cm sur 29,7cm";C'est le format standard de la grande majorité des publications, conforme à la deuxième règle établie par les auteurs de L'entreprise sous presse dans leur tableau intitulé : Le journal "idéal". Si le journal "Trajectoires" opte pour un format tabloïd, c'est sans doute pour se démarquer des deux supports déjà existants dans les deux établissements.

-La pagination : Une moyenne très régulière de 16 pages (20 pages quand le numéro couvre une période de deux mois.) En-deçà, le support ne peut s'apparenter aussi bien à un magazine.(c'est le cas du journal de la Vilette) mais c'est un volume qui nécessite un sommaire et un rubricage et que la règle n°5 du tableau déconseille en le trouvant excessif.

-Périodicité : Mensuelle ou bi-mestrielle.C'est une fréquence de parution plutôt supérieure à la moyenne des autres supports à pagination analogue mais préconisée par la première des règles du "journal idéal": "Une périodicité rapprochée est essentielle pour évoluer dans l'univers de l'information et faire de la contrainte un atout."Dans l'état actuel des choses cette contrainte rend chaque sortie de numéro semblable à une prouesse.

-Tirage : Il se situe là aussi dans une logique courante : on tire un chiffre légèrement supérieur au chiffre du personnel mais il n'existe aucune donnée sur le taux de lecture correspondant à ce chiffre.

-Diffusion : Comme l'ensemble de ses confrères elle se fait par distribution interne; c'est le mode le moins coûteux et le plus facile à mettre en place mais on peut s'interroger sur son efficacité à pénétrer à l'intérieur des services et à dépasser le stade du bureau du chef de service. D'autre part, l'envoi à domicile est l'ultime règle édictée dans L'entreprise sous presse. : "Le lien affectif entre le journal et ses lecteurs passe par une "personnalisation" du "récepteur", le salarié et sa famille."Il est à cet égard remarquable que l'entreprise publique hors secteur du livre est la seule à avoir choisi ce mode de diffusion.

-Coût : Hormis "Mémoire de l'avenir" dont la rédactrice en chef a donné immédiatement une estimation précise du prix de revient d'un numéro-les numéros étant également en vente, la production de la revue se situe dans une logique différente avec une fonction commerciale minimale mais réelle-, il paraît difficile de chiffrer l'opération "journal interne". Soit son mode de fabrication artisanale n'implique que des coûts de reprographie, soit il n'existe pas de budget propre dédié à ce produit, ce qui ne coïncide pas avec les préceptes de la comptabilité analytique. Cette absence de pragmatisme économique est en elle-même révélatrice du vide statutaire qui entoure l'information interne dans la mesure où un budget reflète la vie d'un établissement.

-Les illustrations : Introduire une illustration dans un texte grève le coût d'un journal. Néanmoins la présence d'images comme supports à un texte ou même d'images choisies pour elles-mêmes, contribue à caractériser une formule de journal par l'information visuelle qui y est contenue. Cette information peut être déterminante. Il existe quatre grandes classes d'illustrations : Photographies, cartes et graphiques, re production de journaux ou documents, dessins d'humour et bandes dessinées. Deux sont essentiellement représentées dans "Nouvelle(s) BN" : Les photos, souvent des clichés "B.N" (photos de lieux, rarement des personnages) et les reproductions issues de documents des fonds de la bibliothèque. Leur dimension est généralement réduite : la surface cumulée des illustrations du numéro de Juillet 1993 fait apparaître une surface totale d'environ deux pages , la plupart des photos étant d'un format équivalent à un huitième de page, en noir et blanc puisque la couleur est réservée au titre et à certains traits de mise en page (puces, filets séparateurs d'articles). Ces caractéristiques compromettent parfois la qualité esthétique des illustrations, qui est avec la valeur informative et la qualité technique les trois critères d'appréciation des illustrations de presse. Les illustrations sont globalement plus présentes dans les autres journaux dépouillés, mais elles sont plus nombreuses que dans les journaux internes des bibliothèques nationales étrangères : nous avons en effet demandé aux bibliothèques allemande, italienne, québécoise, américaine anglaise et espagnole un exemplaire de leur journal interne. il s'avère que la présentation des journaux reçus (la bibliothèque de Madrid et celle de Londres n'ayant pas répondu) est beaucoup plus austère que celle de "Nouvelle(s) BN" avec des illustrations rares et sans intention esthétique, hormis celle de "Information Bulletin" de la librairie du Congrès qui a visiblement un souci de séduction par l'image.(voir annexe)

Ce rapide inventaire nous conduit à faire la remarque suivante : "Nouvelle(s) BN" se situe par ses paramètres de fabrication dans une tendance majoritaire de journaux d'entreprise comparables et il est conforme sur bien des points à la norme proposée par les spécialistes et ne se singularise pas vraiment si ce n'est peut-être par la particularité de sa responsable , sa rédactrice en chef n'étant pas une professionnelle de la communication mais une professionnelle des bibliothèques, un conservateur chargé de cette fonction pourtant tellement spécifique.

Mais après ce survol de quelques caractéristiques de forme, il s'agit d'approfondir l'analyse de contenu en passant le journal au crible de grilles de lecture propres à l'analyse de presse.

## **2. DES CONTENUS A L'IMAGE DE L'INSTITUTION**

### **2.1. L'approche journalistique**

Cette partie se propose de répondre à une question initiale : Un journal d'information interne pour quelle information ? et de dresser une typologie des messages selon divers paramètres : le genre journalistique, le sujet de l'article et ses traits linguistiques .

#### **2.1.1. Relevé typologique des genres**

"Comment parle le journal interne, dans quel style journalistique ?" C'est à cette question que cette partie tente de répondre.

Nous avons réalisé cette analyse sur le corpus des sept numéros de "Nouvelle(s) BN" parus entre Septembre 1992, date du changement de maquette et Juillet 1993. Cette durée nous paraît en effet suffisante pour constituer un échantillon représentatif, l'évaluation d'un support devant être à la fois régulière et significative. Nous avons repris la classification en trois genres proposée dans L'entreprise sous presse :

- genres informatifs
- genres d'expression
- genres d'opinion

Nous présentons dans un tableau les données collectées par le dépouillement systématique des sept exemplaires. A la lecture de ce tableau, trois données essentielles apparaissent :

## RELEVÉ TYPOLOGIQUE DES GENRES

articles du numéro	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7
éditorial	x	x	x	x	x	x	x
article de synthèse	x	x	x	x	x	x	x
brève	x	x	x	x	x	x	x
reportage	x	x		x	x	x	x
compte rendu			x				
portrait	x			x		x	
analyse	x				x		
enquête							
interview						x	
libre opinion	x						
courrier							
billet					x		
critique	x	x	x	x	x	x	
dessin de presse							
texte littéraire							x

### La prépondérance des genres informatifs

Il s'agit des messages où prévaut un traitement de l'information brute : le filet ou la synthèse, article de 1 à 3 feuillets de 1500 signes qui expose un événement, un fait sous une forme sobre. Dans ce type d'énoncé domine la fonction référentielle du langage, c'est à dire celle axée sur un référent au sujet duquel il répond aux questions : qui ? quoi ? comment ? pourquoi ?

EXEMPLE : *"Le C.C.N du rêve à la réalité" (p.15 n°1)*

*"la saisie du fichier des périodiques" (p.8 n°6)*

La "brève" est un article de 5 à 15 lignes de 60 signes qui permet de livrer des nouvelles sous forme concise, très lisible.

EXEMPLE : *"Dédicaces. De nombreuses surprises vous attendent à la librairie Colbert dans la deuxième quinzaine de Juin" (p.13 n°6)*

### La présence des genres d'expression

Sous la forme de récits ou d'études, ces genres se caractérisent par un travail en amont pour recueillir l'information et une intervention plus marquée du locuteur à travers l'exposé des faits et les explications données.

-Le reportage : genre majeur du journalisme, il fait partager au lecteur les résultats d'une enquête sur le "terrain", au moyen d'une description détaillée et par une écriture plus subjective. C'est l'objet du "dossier" ou de la rubrique "Une journée particulière".

EXEMPLE : *"Le temps des chantiers à la Bibliothèque nationale" (p.4 n°4)*

-Le portrait : il illustre une rencontre avec un personnage et nécessite une implication du rédacteur qui exprime son point de vue. Il en existe une occurrence sous la forme d'un dialogue autour du métier et de la personnalité d'un standardiste non-voyant. en marge de ce genre, la rubrique nécrologique donne parfois lieu à des notices biographiques plus ou moins détaillées.

EXEMPLE : *"Une vie au service de la musique Yvette Fédoroff" (p.15 n°4)@*

-L'analyse : dans la rubrique des "dossiers" dont le volume peut représenter un quart de la maquette et qui souvent donne son titre au numéro, deux exemples relèvent d'un journalisme analytique : Il s'agit des deux volets qui rendent compte de l'enquête sur les publics de la bibliothèque : "Lire à la B.N.Premières esquisses" dans le premier numéro et "Qui sont ces lecteurs pour qui nous travaillons ?" dans le numéro d'Avril-Mai 1993.

## La quasi-absence des genres d'opinion

L'interview, le communiqué, la libre-opinion, le courrier des lecteurs, le billet d'humeur, la critique, autant de techniques pour "donner la parole".

A de rares exceptions près, comme le billet caustique et drôle : "Conversation entre légumes de la cantine sur Lucullus défunt.", le journal interne n'est pas un lieu d'expression individuelle et il faut sans doute y voir la confirmation de ce que nous évoquions du climat de méfiance qui entoure tout exercice de parole non institutionnalisée.

Il est à ce propos très révélateur que les deux seules paroles autorisées dans des articles dont l'acte d'énonciation est clair, sont celles de la critique littéraire et celle de l'éditorial de l'Administrateur Général; d'un côté un genre reconnu de la presse *magazine* et qui conforte l'image de la bibliothèque comme initiateur culturel; de l'autre, une implication systématique de la plus haute autorité, qui remplit ainsi une fonction conative, c'est-à-dire centrée sur la recherche d'un effet sur le récepteur, et institutionnalise le journal tout en accréditant l'idée -déjà sous-jacente à tout journal interne- qu'il est avant tout l'émanation de l'administration. Instaurer la prise de parole d'autres locuteurs, éditorialistes ponctuels (personnalités "autorisées", directeur de publication, rédactrice en chef...) serait sans doute une façon de contrebalancer cette empreinte hiérarchique.

Un écart remarquable dans la ligne rédactionnelle de la "Lettre", la publication dans le numéro de Juillet 1993 de la nouvelle primée lors du concours de nouvelles organisé par l'Association du Personnel de la Bibliothèque Nationale. : "Les sandales magiques de Schéhérazade" qui sort du cadre du journalisme d'entreprise pour s'apparenter au contenu d'une revue littéraire et remplir ainsi sans équivoque la fonction poétique du langage. Cette incursion est sans doute l'une des voies à explorer pour insuffler à ce média très réglementé une dose de spontanéité, même au prix de moins d'informativité.

Mais sans une chaîne thématique, cette élémentaire trame journalistique ne suffirait pas à constituer un vrai canevas rédactionnel.

## 2.1.2. Relevé typologique des sujets

articles du numéro	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7
stratégie B.N.	x	x	x		x	x	
activité des secteurs	x	x	x	x	x		
autres unités (Sablé...)		x	x			x	
politique manageriale							
nominations dirigeants						x	x
enquêtes	x				x	x	
nouvelles de l'extérieur(BDF...)	x	x		x	x	x	x
revue de presse							
message de la direction	x	x					
vie des services	x	x		x	x	x	x
production	x	x	x	x	x	x	x
données sociales (effectifs...)	x	x					x
problèmes sociaux							
communication extérieure	x		x	x	x	x	x
mémoire de l'institut						x	x
visiteurs							
modernisations			x	x	x	x	x
ergonomie			x			x	
groupes de travail		x					
portraits				x		x	x
mouvements	x	x	x	x	x	x	x
carnet				x		x	
loisirs	x	x	x	x	x	x	x
vie associative	x	x	x	x	x	x	x
formation							x
santé							
vie pratique	x		x		x	x	



"De quoi parle le journal interne ? ", c'est à cette question que permet de répondre l'inventaire détaillé des sujets traités, formalisé dans la grille de contrôle suivante. Une classification opérationnelle des possibles domaines d'intervention fait apparaître quatre grandes unités : vie de l'institution, activité des services, modernisation, personnes. A travers chacune, une nomenclature plus fine couvre l'ensemble du référentiel. De ce second tableau se dégagent les conclusions suivantes :

Une première lecture horizontale nous informe sur le rubricage : c'est l'ossature du journal, ce qui donne au lecteur des points de repère et au rédacteur un cadre. Le fait que lorsqu'un sujet présente une occurrence, il en présente généralement cinq ou six voire sept sur sept numéros, permet de parler de ligne rédactionnelle et cette homogénéité révélée des genres comme des sujets rend pertinente une analyse de contenu puisque le corpus constitué existe en tant qu'objet aux caractéristiques identifiées et identifiables.

Globalement, les quatre secteurs sont représentés à peu près également en unités informatives mais non en volume rédactionnel, puisque les sujets traitant des personnes (mutations, loisirs..) sont, sauf exception, très courts et informatifs.

EXEMPLE : " le bal annuel de l'A.P.B.N aura lieu cette année le 2 Octobre quelque part dans le quinzième arrondissement." (p.2 n°7)

Alors que les sujets concernant la vie de l'institution peuvent donner lieu à des articles "de fond", relativement longs, jusqu'à quatre pages pour un dossier.

EXEMPLE : "L'avenir de Richelieu" (p.4,5,6,7 n°3)

Mais il convient de préciser ici que l'évaluation à travers ces grilles ne prend pas en compte le volume rédactionnel mais les unités informatives; elle n'est donc pas quantitative.

Si l'on regarde de près chaque bloc d'information, voici ce qu' il est possible de distinguer :

#### **-Vie de l'institution**

Il n'est pas surprenant de constater qu'en cette période mouvementée, et à l'approche de la fusion maintenant annoncée pour Janvier 1994, trois sujets dominant : la stratégie de la Bibliothèque (grandes orientations, décisions, projets...), activités des secteurs, et nouvelles de l'extérieur, en l'occurrence de la Bibliothèque de France (compte-rendu du séminaire B.N/B.D.F), thème qui entre dans la recherche d'une vision globale, mais sur le mode

ambivalent de l'alliance et de la concurrence. En inventoriant les sujets et les genres, force est de constater que l'éditorial de l'Administrateur Général est le principal lieu où s'exprime cet axe dans un processus d'identification de l'établissement à son plus illustre représentant, ce qui peut poser un problème pour l'appropriation par les personnels hétérogènes de la bibliothèque d'une parole si haut placée.

EXEMPLE : *"La conférence de presse de Monsieur le Ministre Jack Lang a confirmé la vocation persistante du site Richelieu à la titlature de la Bibliothèque nationale et à la réception du dépôt légal." (p.3 n°3)*

Ce genre d'interventions vient a posteriori développer des informations déjà diffusées par la presse grand-public nationale qui a largement fait écho aux polémiques concernant la Bibliothèque de France et par voie de conséquence à la restructuration de la Bibliothèque nationale. Un sujet sur la vie de l'institution devrait pouvoir anticiper sur ces grandes décisions, les donner à lire avant qu'elles ne deviennent des informations "refroidies", devant laquelle le lecteur en est réduit à la passivité. Pour évoluer vers une vraie démarche de communication, il conviendrait d'expliquer les enjeux, d'émettre des hypothèses, même contradictoires, même conflictuelles, pour que le récepteur du message se sente plus impliqué, interpellé par le sujet.

La place particulière d'une revue de presse insérée au journal serait à débattre mais il se pose toujours d'irréductibles problèmes de délai : la revue de presse suppose un décalage entre le temps de parution de l'information et le temps de la lecture. Mais pour éviter qu'un agent de la Bibliothèque ne se sente lésé d'apprendre en ouvrant son journal quotidien ou hebdomadaire ce qui touche au plus près sa vie professionnelle, il faudrait faire bien en amont tout un travail sur l'information descendante, l'information stratégique, ce qui pourrait couper court aux rumeurs engendrées par l'incertitude. Ce rôle préventif du journal interne a été bien compris à la Bibliothèque Nationale de Québec où il a été donné au journal interne ce titre humoristique : "La vraie rumeur"...

Pour irriguer convenablement l'ensemble des secteurs, rapidement -et selon une fréquence qui garantisse l'efficacité, car que vaut une information qui n'en est plus une ? - la mise en place d'un support approprié serait souhaitable (journal téléphoné ? ), support non écrit de préférence pour contrebalancer l'omniprésence de l'écrit. Le journal interne allégé de cette fonction strictement informative pourrait alors jouer pleinement un rôle de relais d'opinion, d'échanges, de débats.

L'action des secteurs (informatique, acquisitions) est évoquée régulièrement, ainsi que la vie des unités distantes pour qui il s'agit de compenser l'éloignement géographique par une présence dans un journal qui joue ainsi son rôle unificateur.

EXEMPLE : "*Acquisition au service hébraïque*" (p.6 n°3)

*"Un stage d'entreprise au château de Sablé"* (p.8 n°6)

Le grand absent de cette catégorie est le domaine de la politique managériale, des changements d'organisation, des méthodes de travail, l'informatisation par exemple n'étant envisagée que sous son aspect technique et non du point de vue du personnel. Sans doute cela révèle-t-il la tendance qu'a l'institution à se fermer aux principes de management, réticente à se considérer comme une entreprise et s'entrouvrant à peine à la notion de Ressources Humaines.

#### Activités des secteurs :

En revanche, l'accent est mis sur les résultats du travail, comme l'indique les sujets faisant état de la "production" où l'on trouve à la fois le volume d'activité ou les chiffres de ce qu'il convient bien d'appeler le rendement, souvent par service :

EXEMPLE : "*Les 265000 fiches du Catalogue général des périodiques ont amené du fait de l'élimination des renvois, à la saisie d'un total de 217383 notices dont 15793 ont fait l'objet en cours de saisie d'un retour à la B.N pour décryptage, correction et/ou ajout de zones manquantes.*" (p.6 n°5)

La communication externe est également à l'honneur dans presque chaque numéro de façon plus ou moins développée : annonces d'expositions, de publications, participation à des séminaires, manifestations nationales, mais sans recherche d'une véritable collusion entre publics externe et interne.

Le dossier "Comment peut-on être ami de la Bibliothèque nationale ?" introduit dès lors une nouveauté intéressante, qui s'efforce d'améliorer la perception d'une association qui publie par ailleurs sa propre revue, et c'est un des terrains où il semble que puisse se retrouver fructueusement communication externe et interne Ici encore, quasi-absence de deux sujets : données sociales et problèmes sociaux, sauf mention de "Contrats Emploi-Solidarité", qui réduit à une donnée quantitative un secteur où se trouvent en principe des réflexions sur les effectifs, les mesures sociales prises ou à prendre, les conflits, les restructurations, les salaires, tout un pan de la vie sociale par lequel le personnel se sent

directement concerné. Dans le dernier numéro du "Très Grand Bulletin", le journal interne de la Bibliothèque de France, on trouve par exemple une information sur l'augmentation de la C.S.G ou sur la dernière Commission Technique Paritaire. Là aussi affleure l'évidente discrétion de la dimension des Ressources Humaines.

#### **La modernisation :**

Si le journal remplit son rôle dans le secteur des évolutions techniques (sur l'extension du système Sycomore...), si l'on trouve quelques sujets sur les évolutions professionnelles (sur le nouveau statut des conservateurs), l'aspect ergonomique du travail est peu présent, ni du point de vue des usagers, rien sur le service Minitel par exemple, ni de celui des utilisateurs, c'est-à-dire des personnels qui ont eu à s'adapter aux nouvelles techniques (catalogage en format M.A.R.C...). Il serait méritoire de leur permettre des bilans et des questionnements. Cette lacune trouve un prolongement dans l'absence de dimension relationnelle, les pratiques manageriales (concertation, groupes de travail, et autres cercles de qualité) n'ayant pas pénétré à la Bibliothèque nationale et le renouveau du Service Public, ferment virtuel du changement ne donnent pas lieu à réflexion collective.

#### **Les personnes :**

Si les rubriques "loisirs" et "vie associative" sont systématiquement alimentées, c'est dans l'espace réservé à l'association du personnel en page deux de chaque numéro. Sports, Culture, Loisirs sont traités sous forme de "brève" pour créer un lien entre le lieu de travail et les activités extra-professionnelles et prendre en compte une partie de cette dimension humaine par ailleurs occultée, bien que toute réflexion sur le management insiste sur la nécessaire prise en compte de la personne privée dans son univers professionnel.

*EXEMPLE : "le thème du prochain concours photo est fixé! Ce sera cette année le portrait."*

Le lancement du concours de nouvelles et la publication dans le journal des trois nouvelles primées, intègre ainsi cette fonction de valorisation des personnels dont est révélée une identité non-professionnelle, démarche propre à favoriser l'insertion des personnels dans leur cadre de vie quotidien.

Dans ce même esprit, les quatre pages d'actualité pratique, dont la formule naissante du premier numéro a finalement laissé la place à un traitement rédactionnel plus ordinaire,

amputée de son logo humoristique, présentent les informations du bureau chargé des affaires sociales : textes législatifs, numéros de téléphone utiles, brèves ou "chiffre du trimestre" :

EXEMPLE: "14 km c'est la moyenne à vol d'oiseau que doivent accomplir 56%des personnes pour aller travailler" ( n°7)

Ces quatre pages trimestrielles centrées sur le destinataire eurent d'autre part le mérite de présenter l'équipe, avec photos et descriptif des missions de chacun, ce qui favorise la connaissance des personnes et donc les contacts, point sensible de la communication interne dans un établissement de 2000 personnes.

Les personnes sont par ailleurs les sujets de la rubrique sur les mouvements de personnel"(promotions, concours, mutations).Le journal décline ainsi l'identité de ses personnels sur un mode administratif. Dans le numéro sept, il propose une autre façon de faire figurer noms, prénoms et fonctions dans l'organigramme du service intérieur : fonction pragmatique d'identification des rôles et responsabilités, d'assignation d'une place. Valeur d'intronisation que confère l'écrit à l'acte de nomination comme l'exprime P. Bourdieu dans Ce que parler veut dire<sup>5</sup> : "Ainsi l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il *signifie* à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous (...)" Peut-être des portraits pourraient-ils compléter et amplifier cette connaissance mutuelle et cette reconnaissance par l'institution de ses "agents" en humanisant les entités abstraites que restent les départements et les services pour tout le reste du personnel, et qui s'incarnant en des individus offrirait aux lecteurs cette visibilité globale qui fait actuellement défaut. De même le carnet qui n'est aujourd'hui ouvert que sur les notices nécrologiques pourrait annoncer aussi les autres actes d'état-civil que sont mariages et naissances; le "T.G.B" a résolument pris ce parti en publiant dans le numéro de Juin 1993 un article enjoué intitulé : "Les bébés de la T.G.B". Cette incursion, contrôlée par les intéressés, dans la vie privée insuffle au journal un aspect "vivant", la sphère affective constituant le commun dénominateur des lecteurs. Un traitement du "biographique" nous semble porteur d'une implication plus spontanée du lectorat. Les sujets sur la santé pour l'instant non abordés contribueraient aussi à une ouverture sur des aspects concrets.

Quant à la formation, les informations qui la concernent font l'objet d'une rédaction particulière : plan de formation sous forme de catalogue ainsi que des tracts, affiches...qui avisent de stages, le journal ne se faisant l'écho a posteriori que du déroulement de certains

---

<sup>5</sup>BOURDIEU,Pierre. *Ce que parler veut dire*.1982

stages. Mais sans doute pourrait-il relayer les autres médias en ce qui concerne les actions de formation programmées, rappel de date d'inscription à un concours par exemple, en cette période où le plan de formation apparaît comme une priorité du rapport de P. Belaval : nouvelles compétences à acquérir, reconversion de certains secteurs, adaptation à de nouveaux postes. De la redéfinition des postes et des profils découle un vaste processus de besoins nouveaux en formation et comme le souligne le rapport : "Il est urgent de répondre à cette préoccupation, sous peine d'alourdir de manière inopportune le climat intellectuel et social de l'établissement dans la période cruciale du basculement."<sup>6</sup>

L'information sur la formation est donc appelée à devenir un point stratégique de la communication interne et ce constat fut confirmé par le dépouillement d'un questionnaire sur la formation qui révélait qu'une des principales raisons de non-participation à ces actions était le manque d'information, certaines réponses évoquant en outre l'existence d'obstacles à sa circulation et de réticences de la part des chefs de service.

Il est évident que la nature des informations inventoriées reflète la réalité de la Bibliothèque et que les choix éditoriaux à l'origine des manques apparus dans la typologie des sujets sont éclairants sur le fonctionnement de l'institution, le rubricage donnant une vision globale de ses rouages.

Après nous être intéressée aux types de message, nous poursuivons l'enquête en interrogeant un autre pôle du journal : son langage.

## **2.2. L'approche linguistique**

### **2.2.1 : Les modes d'énonciation**

Il n'est sans doute pas aussi simple qu'il n'y paraît de se demander : "Qui parle dans le journal interne ?" Il est en effet possible de discerner plusieurs niveaux énonciatifs :

- La collectivité
- les signataires des articles
- les correspondants d'information

---

<sup>6</sup>BELAVAL, Philippe. *mission de rapprochement entre les deux établissements*. 1993

-la rédactrice du journal

Les modalités de collecte d'informations ainsi que les grands axes du contenu ne variant que très peu d'un numéro à l'autre, c'est sur un corpus restreint du dernier numéro paru au moment de l'étude que nous avons dressé l'inventaire des locuteurs; dix-neuf noms apparaissent en signature, dont la répartition par catégorie est la suivante :

- un Administrateur Général
- 12 conservateurs
- une bibliothécaire
- deux bibliothécaires-adjoint
- un magasinier spécialisé hors-classe chef du service intérieur
- un magasinier
- une chargée de recherche C.N.R.S

Les conservateurs constituent donc les deux-tiers des auteurs d'articles, cette prépondérance remettant en cause la représentativité des correspondants dont le recrutement gagnerait à être élargi.

Il est en effet inévitable que la composition de l'ensemble des émetteurs induise celle du lectorat, le statut du locuteur dans l'institution conditionnant à la fois le style et le contenu des messages.

De même que l'analyse de texte littéraire introduit une distinction entre l'auteur du texte et son narrateur, il est à noter que ces articles ne contiennent aucun marqueur direct d'énonciation. Sur dix-neuf auteurs, apparaissent seulement deux occurrences du "je" : dans le compte-rendu du voyage organisé par l'Association du Personnel : "J'allais oublier Ephèse..." et dans un reportage au service intérieur, le chef de service commence ainsi son récit : "Après un bonjour lancé à la ronde, je franchis le seuil de mon bureau." Les conservateurs ne s'expriment donc jamais à la première personne et leur préférence va aux tournures passives: "Les notices sont récupérées dans des C.D R.O.M.", "Un réseau Novell version 3.1 a été acquis..." ainsi qu'au "nous" et "on" collectif, qui évitent une personnalisation du propos sans doute vécue comme déplacée; derrière le "nous" s'abritent selon les cas de vraies équipes de travail : "Michel Popoff nous a fait un bref mais dense historique de l'art héraldique(...)" ou un seul locuteur discret : "Il nous a paru intéressant d'en dire un peu plus sur ce fonds sans doute insuffisamment connu."

La troisième personne du pluriel permet au rédacteur, souvent chef de service, de faire référence à son équipe : "En effet depuis le 14 Juin, les catalogueurs trouvent dans la

base B.N Opale(...)." Quant à l'autodésignation impersonnelle: "X conservateur(...) vient de publier(...)" article signé du nom-même de cette personne, elle présente un cas remarquable de dédoublement auteur de l'article/auteur du volume publié...

Le mode de production du discours étant très dépendant du genre journalistique qui privilégie l'information sur la communication, il semblerait que la prise de parole écrite soit plus de l'ordre du récit ou du compte-rendu avec un parti-pris de non-subjectivité que de l'expression personnelle. Ce rapport aux énoncés n'est pas sans intérêt dans l'appréhension d'une culture institutionnelle où l'écrit est avant tout régi par des codes, syntaxiques, stylistiques et sociaux.

La grande majorité des correspondants d'information comme des rédacteurs du journal appartenant aux cadres de La Bibliothèque, il est certain qu'à sa source la parole émise est perçue comme la parole de la hiérarchie. A quoi vient s'ajouter le cas des éditoriaux de l'Administrateur Général.

La lecture des éditoriaux d'Emmanuel le Roy Ladurie est significative. Sous le bandeau "Editorial", que l'on trouve abrégé dans le "T.G.B" en un plus familier "édito", l'Administrateur général utilise abondamment le "nous", un "nous" sémantiquement fort différent dans :

"Une fois de plus *nous* pouvons *nous* décerner de tout coeur un satisfecit en ce qui concerne les grands chantiers B.D.F"

et dans :

"En ces temps de fermeture annuelle le moment de la réflexion *nous* a semblé tout indiqué (...)"

Le premier se réfère à une réelle pluralité de personnes, le second à une tournure conventionnelle, tout comme l'auto-dénomination par la troisième personne du singulier dans :

"Entré à la Bibliothèque aux côtés de l'*Administrateur Général*.", l'emploi du titre conférant, au-delà de l'académisme formel inhérent à ce genre de formule, un pouvoir extrême à l'administration qui ne s'incarne ici non pas dans des noms mais dans des fonctions.

Nous ne nous sommes pas exclusivement intéressée au contenu des éditoriaux mais notre approche de l'énonciation a pu faire émerger l'idée que l'Administrateur Général était le



Nous ne nous sommes pas exclusivement intéressée au contenu des éditoriaux mais notre approche de l'énonciation a pu faire émerger l'idée que l'Administrateur Général était le premier locuteur de l'institution, celui qui par l'emploi du "nous d'auteur" fait assumer le propos par l'institution, "L'énonciateur n'étant pas un individu parlant en son nom propre mais l'ensemble d'une communauté qui par une sorte de contrat énonciatif se pose en délégué d'une collectivité investie de l'autorité d'un savoir dont la légitimité repose sur une institution et, au-delà, la Science." comme le suggère D.Maingueneau dans Approche de l'énonciation en linguistique française.<sup>7</sup>

Deux autres emplois remarquables car très marginaux, celui du "je" : une première fois comme par mégarde et sans valeur expressive directe -inséré dans une proposition incise essentiellement rhétorique-: "Il peut paraître humoristique, disais-je, de signaler (...)"; la seconde plus porteuse de sens, après une première émergence furtive ("Au moment où j'écris") situe dans le temps une proposition principale : "J'ai moi-même exprimé mes idées devant les membres de la "double commission" qui par ailleurs ont attentivement visité le site Richelieu". Le pronom personnel est renforcé par un "même" puis repris par un pronom possessif. Il est vrai que cette phrase n'arrive quand même qu'après une première partie de phrase mettant en avant deux collaborateurs proches. Néanmoins, il est intéressant que cet "écart" de langage que constitue l'emploi du pronom de la première personne se produise à un moment crucial pour la Bibliothèque, comme si la gravité des circonstances rendait possible l'affirmation du "moi" comme bouclier de l'institution menacée . Il est d'autre part très caractéristique que l'emploi du "je" direct corresponde à des énoncés à valeur performative c'est-à-dire qui leur associe pleinement un acte de langage : "j'ai moi-même exprimé", "Au moment où j'écris", "(...)je transmets mes meilleurs souhaits".

L'infléchissement du texte par cette implication directe va certainement dans le sens d'une parole plus expressive, moins systématiquement soucieuse du "nous" globalisant qui semble faire parler une entité abstraite au détriment des personnels de la Bibliothèque ; le "nous" oratoire ne peut être le support lexical fédérateur d'une collectivité hétérogène, son emploi permanent pouvant alors être perçu comme en décalage avec la réalité professionnelle : "nos collections", "nos chantiers", "notre métier", "nos murs"...

Le choix grammatical du pluriel joue sur l'idée d'associer l'ensemble du personnel aux destinées de la Bibliothèque. Mais tout lecteur ne peut de fait s'identifier à ce "nous" assertif et réitéré. Ainsi, à vouloir parler au nom de tous sans que cela soit reconnu par les destinataires des messages, le "nous" risque-t-il d'exclure au contraire tous ceux qui ne

---

<sup>7</sup>MAINGUENEAU, Dominique. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. 1981

peuvent s'y identifier, et d'accentuer dans le journal la présence de la hiérarchie, l'assimilant à un organe au service de la direction, puisqu'à la question initiale du "Qui parle ?", la lecture des textes permet de répondre : les conservateurs essentiellement (rarement en leur nom propre) et l'Administrateur Général.

Le jeu subtil de la syntaxe et du style devraient nous permettre maintenant d'avancer plus avant dans le contenu.

## 2.2.2 : Un journal hors les lois du discours ?

Nourrie de la très consistante lecture d'un ouvrage de C. Kerbrat-Orecchioni intitulé *L'Implicite*<sup>8</sup> nous nous proposons de décrypter quelques-uns des contenus latents du journal, en reprenant son postulat de départ : "Il n'est en fait jamais permis de parler "de tout ce qu'on veut" et dans la plupart des situations discursives, le paradigme des thèmes exclus est infiniment plus étendu que celui des élus virtuels." Il s'agit donc d'appliquer cette problématique aux textes de "Nouvelle(s) BN" pour tenter de distinguer quelques lignes de force de "l'autrement-dit" ou du "non-dit", à l'aide de l'appareil théorique élaboré par les linguistes, comme la notion de "lois de discours", qui constitue une sorte d'éthique de la parole. Il est en effet très instructif de relire les textes fondateurs de la linguistique en matière d'information : loi d'informativité, loi d'exhaustivité, loi de pertinence ou maximes conversationnelles nous invitent à une relecture attentive des textes du journal interne. "Lois de pertinence, d'informativité, d'exhaustivité : en exhumant ces règles la linguistique tente encore maladroitement de répondre à la question qui harcèle, à chaque instant de son existence sociale, le sujet parlant : que dire et ne pas dire ?".<sup>9</sup>

Mais c'est à la loi d'exhaustivité que nous nous attacherons principalement. "Cette loi exige que le locuteur donne sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède."<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*. 1986

<sup>9</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *ibid* 10

<sup>10</sup> DUCROT, Oswald. *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique* p.134

### 2.2.2.1. Non-dit et loi d'informativité

Il est frappant de relever tout ce qui a trait à l'autocensure, aux tabous qui organisent la Bibliothèque nationale un peu comme un groupe tribal. L'autocensure, dont l'écueil est permanent en journal d'entreprise, le monde du travail étant avant tout un champ de rapports de force, a été mise en évidence dans de précédents travaux et la préoccupation de ce que l'on peut dire ou pas sous-tend toute communication interne. Voir comment l'autocensure est mise en oeuvre peut donc aider à en mieux maîtriser les effets. Si le choix des sujets fait l'objet d'un filtrage implacable, "l'imprimatur" de l'Administrateur Général n'opère pas de façon explicite mais est fondé sur un accord tacite de non-transgression d'un code. Il semble pourtant que la liste des sujets explicitement refusés ou implicitement évités sous l'effet de la pression qu'exerce la tradition de l'institution soit révélatrice : N'a pu être ainsi traité un sujet sur le dépôt légal informatique, service virtuel de la bibliothèque actuellement doté d'un poste de travail effectivement occupé; il en fut de même pour un article sur le département Audiovisuel et un autre sur la (future ?) Bibliothèque Nationale des Arts.

Par un processus répandu, tout ce qui échappe au consensus ou au déjà établi ne peut être donné à lire. Il est ainsi significatif de ne pas trouver mention de l'installation dans les locaux de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, pourtant au vu et au su du public des lecteurs et bien qu'il s'agisse d'une transformation liée au fonds et qui devrait constituer le plus incontestable des sujets.

Des informations par ailleurs diffusées en externe sont ainsi occultées comme si elles risquaient de remettre en cause un équilibre qui se maintient sur le fil du rasoir, c'est-à-dire du non-dit. Il suffit de citer l'absence dans la rubrique "Mouvements de personnel" de l'annonce du départ de Françoise Benhamou dont la presse fait état en ces termes : "Françoise Benhamou contrainte de quitter la Bibliothèque nationale des arts; F. Benhamou, secrétaire générale de l'association de préfiguration de la Bibliothèque nationale des Arts a été démise de ses fonctions, le premier Avril, par l'Administrateur Général de la Bibliothèque nationale, E. le Roy Ladurie qui préside l'association." (Le Monde du 5 Avril 1993)

Loi originelle, la loi d'informativité implique pour le locuteur la nécessité d'apporter une information, de ne pas "parler pour ne rien dire". La verbalisation de faits évidents, les tautologies, les truismes constituent donc autant de transgressions de cette loi, tout comme le fait de ne pas apporter d'information du tout sur un sujet pertinent pour les locuteurs. La loi de pertinence vient alors compléter le dispositif; loi dominante qui se caractérise par la recherche de l'adéquation entre les différents paramètres d'un énoncé. Se pose ici en

particulier le problème de la validité de l'information dans le temps; le temps de l'évènement, celui de l'énonciation et celui de la parution sont parfois tellement décalés que l'énoncé bien qu'informatif n'est plus pertinent. Dans l'éditorial du numéro de Juin 1993 trouve-t-on ainsi cette déclaration : "Le séminaire B.N-B.D.F du 28 Avril devrait nous permettre en tant que collectivité(...)", séminaire dont rend compte un court article du même numéro : "Le séminaire B.N-B.D.F organisé le 28 Avril dernier par la Bibliothèque nationale et l'Etablissement Public de la B.D.F a remporté un vif succès auprès des personnels des deux établissements."

La juxtaposition des deux textes révèle le décalage de l'information, l'emploi du conditionnel dans l'éditorial tendant à lui donner une date bien antérieure à la période couverte par le numéro de Juin alors qu'il s'agit d'une des règles majeures de l'activité journalistique que de raccourcir les délais de diffusion et d'alléger les circuits d'information pour ne pas risquer de livrer une information périmée donc non pertinente.

Si le "déjà-dit" est concerné par les lois d'informativité et de pertinence, de nombreux énoncés du journal perdent leur raison d'être dits : la plus grande partie des "brèves", l'annonce d'expositions par exemple, véhicule une information souvent déjà parue -et lue- ailleurs. Mais les méthodes de la communication publicitaire ont édicté par ailleurs des principes comme la multiplication des "occasions de voir"(méthode qualifiée de "matraquage" par les détracteurs de ces messages), qui pour être en parfaite contradiction avec les lois du discours n'en soient pas moins efficaces...

Dans la mesure où l'ensemble des destinataires des informations internes n'est pas un tout homogène, un énoncé peut en outre être informatif pour un récepteur du message et non informatif pour l'autre : l'annonce des mutations par exemple n'est pas informative pour les intéressés et leur service mais elle l'est pour l'ensemble du personnel (sans pour autant être pertinente) et une "brève" sur le changement de nom du "CIEPS" en "Centre international de l'ISSN" est informative pour tous mais pour qui est-elle pertinente ?

Après ces quelques exemples de transgressions liées au non-dit, nous explorerons ces autres chemins buissonniers du langage que sont l'implicite et le présupposé.

#### **2.2.2.2.: Sous-entendu et loi d'exhaustivité**

A côté des interdits posés sur tout énoncé discordant, en dysharmonie avec la présupposée identité collective, en bref sur tout le pôle de la négativité

peuvent exister des énoncés dont la compréhension requiert un décodage puis une interprétation de l'implicite.

Il est donc intéressant de déceler quelques-uns de ces faits discursifs, définis par les linguistes anglais à la source des notions de présupposé et de sous-entendu comme l'opposition entre "to tell something" et "to get someone to think something".

Dans le numéro 6 de Juin 1993, nous relevons ainsi cette phrase : "L'exposition Goya-Matisse manifeste la solidité de nos liens devenus très étroits avec les sympathiques collègues de la Bibliothèque d'art et d'archéologie." Le syntagme nominal des "liens devenus très étroits" si l'on se réfère au contexte, sous-entend-il ou ne dit-il pas l'installation dans les locaux de la Bibliothèque nationale en salle des périodiques du fonds Doucet, opération menée alors à son terme avec une ouverture au public dès Juillet 1993 ? La décision de cette implantation ayant été prise avant la date de parution de l'éditorial, cette formulation constitue donc un exemple patent d'implicite sans que nous puissions rien en déduire sur l'intention du locuteur. Présupposé ou sous-entendu, il est en tout cas porteur d'un ensemble de contenus seconds qui se greffe sur le contenu littéral, entraînant une cascade de sens dérivés hypothétiques; le choix d'une formulation indirecte amène à s'interroger sur les différentes couches sémantiques enfouies : l'arrivée de ce fonds est-elle accueillie unanimement ? Pose-t-elle des problèmes de locaux, d'organisation du travail, de structures ? Pourquoi une exposition commune devrait-elle être considérée comme un signe de l'étroitesse de liens dont le fait qu'ils soient "devenus" étroits implique de façon allusive qu'un événement antérieur, nouveau, est intervenu ? Pourquoi cette relation est-elle dénommée métaphoriquement par l'image du "lien" alors que le système de la langue pourrait la poser comme existante, simplement ?

C'est que derrière une phrase se profile l'entrelacs des données contextuelles sans lesquelles le texte ne fait pas sens. Mais puisque "le locuteur est le mieux placé pour décider de la valeur qu'il convient d'attribuer à l'énoncé dont il est responsable."<sup>11</sup> et faute d'avoir pu recueillir l'avis du dit locuteur, nous nous garderons bien de lire quoi que ce soit dans cet extrait d'éditorial, notre propos étant avant tout de pointer quelques faits langagiers de ce discours particulier qu'est la communication écrite. En l'occurrence, dans cet énoncé, est produit un effet de communication : tout message prend une valeur phatique qui vise à affirmer un contact, à établir une relation, ici en direction des "sympathiques collègues", c'est à dire des nouveaux arrivés : le personnel de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, qui sont les allocutaires dérivés de l'énoncé. Mais une partie de cet effort de communication est

---

<sup>11</sup>KERBRAT-ORECCHIONI? Catherine. *L'Implicite*. 1986

désamorçé par l'absence en amont d'une information directe sur les conditions d'arrivée de ces "collègues".

On pourrait aller jusqu'à considérer que sous la valeur patente constatative des "liens devenus étroits" s'insinue une valeur latente injonctive ou désidérative qui en appellerait à une synergie professionnelle plus réelle que l'unité institutionnelle. Il faudrait alors lire en ces termes le message : "puisse l'exposition commune rendre très étroits nos liens avec les collègues de la bibliothèque d'art et d'archéologie que nous abritons désormais dans nos locaux."

Cette problématique travaille à l'identique dans les propos où l'avenir de la Bibliothèque est abordé : "Le séminaire du 28 Avril devrait accessoirement sur ce point(...)nous permettre en tant que collectivité d'affirmer notre identité tout en nuanciant le cas échéant ce qui doit l'être.", déclaration qui, publiée dans l'éditorial du numéro de Juin ne peut prétendre à aucune valeur informative et s'apparente à une exhortation, à l'incantation verbale par laquelle le locuteur s'implique et veut donner au message un caractère empathique.

Une analyse lexicologique plus fine mettrait en évidence la prédominance du champ lexical du "même" et de "l'autre", tantôt pour poser la singularité de la Bibliothèque nationale, tantôt pour présupposer un désir d'accepter l'altérité, les prises de parole de l'Administrateur Général traçant leur route dans un contexte politique mouvant sur la double revendication, constante, de l'affirmation du "nous" de la Bibliothèque et de la reconnaissance nécessaire "d'eux", à Tolbiac. ("Des visites mutuelles seront organisées sur les deux sites qui nous sont chers et communs.")

Il n'est pas vain de comparer sur le même thème de la fusion, l'éditorial d'E.le Roy Ladurie dans "Nouvelle(s) BN" de Juillet 1993 et "l'édito" de D.Jamet dans "le T.G.B" du même mois, tous deux dans l'attente du rapport Belaval.

"Au moment où j'écris, le temps est un peu suspendu pour nous encore que notre maison ne soit pas tenue à l'extérieur de ce travail de réflexion(...)Malgré une telle pause réflexive dans un domaine très spécifique et en attendant la nouvelle impulsion que représentera l'arrivée du successeur de J.S Dupuit, la Bibliothèque nationale fait preuve une fois encore d'un dynamisme incontestable."

"Le ministre de la Culture prendra alors des décisions qui permettront, je l'espère, à l'établissement de travailler enfin dans le consensus, la sérénité et la stabilité; je demande

donc à chacun dans cette attente de continuer à remplir sa mission, sans agitation et sans désordre."

Ces extraits sont riches de termes où la charge émotionnelle est forte et chaque discours paraît s'inscrire contre un présumé non exprimé : appel au calme du côté de la B.D.F, ce qui sous-entend sinon un état de crise du moins une réelle effervescence par rapport à laquelle le discours prend une valeur jussive, patente cette fois : "je demande" et alors que sont revendiquées des valeurs "traditionnelles" : consensus, sérénité et stabilité (valeurs naturellement associées à la Bibliothèque nationale) opposées à ce qui est supposé constituer la toile de fond de l'Etablissement Public de la B.D.F, la polémique et l'incertitude, présumé relayé par deux signifiants lexicaux très négatifs : "agitation" et "désordre", révélateurs du contexte de parution de l'édito.

Paradoxalement, c'est du côté de la Bibliothèque nationale que surgissent les valeurs "modernes" et que se déroule tout le registre du changement : "impulsion", "dynamisme" évoquent une vitalité qui vient s'inscrire en faux contre l'image de la "vieille dame". S'ils inversent apparemment les rôles, ces discours ne sont en fait qu'une parole destinée à contrer un sous-entendu contextuel lié à la culture des bibliothèques.

Le titre-même du journal : "Nouvelle(s) BN" est le support emblématique de ce registre grâce auquel l'institution, tel un phénix, affirme renaître sinon de ses cendres, du moins de la dépouille qu'a constitué pour elle l'enterrement du projet "BN Bis" au profit du projet B.D.F. De plus l'auteur de ce titre, choisi après le lancement d'un concours qui eut le mérite de tendre à une meilleure appropriation du journal par ses lecteurs mais ne permit à aucun des titres proposés d'être choisi, n'est autre que l'Administrateur Général lui-même qui imprime ainsi en première de couverture son image de la Bibliothèque.

Aussi rapprocherons-nous de la loi d'exhaustivité cette autre loi universelle érigée par Freud dans Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient : "Nous savons, que dans l'élaboration du rêve, les déplacements marquent l'influence exercée par la censure de la pensée consciente (...) Il faut compter parmi les déplacements, non seulement la déviation du cours des idées, mais encore toutes les sortes de représentation indirecte, en particulier la substitution à un élément significatif mais offensant, d'un autre élément indifférent mais inoffensif en apparence à la censure, élément qui figure une allusion des plus lointaines au premier " reprise par C.Kerbrat-Orecchioni : "Or ce sont là autant de procédés constitutifs de la "langue d'Esopé" et le discours implicite ressemble fort(...) à ce que Freud dit du

langage onirique : à l'encodage effacement des contenus censurés de la surface textuelle, au décodage reconstitution d'un texte latent greffé sur les contenus manifestes".<sup>12</sup>

Il existe en outre une autre forme de présupposé qui considère a priori le destinataire du message comme détenteur de certains savoirs ou représentations. On trouve ainsi de nombreuses traces de propositions qui ne sont validées que par leur référence à un ensemble de notions, de faits ou d'énoncés qui seraient comme le co-texte du journal.

"On sait qu'à l'inverse des stéréotypes désobligeants la Bibliothèque nationale en toute époque n'a cessé de se développer."

"L'été, contrairement à des stéréotypes inexacts et des plus répandus, fut des plus actifs en ce qui nous concerne."

Autant d'assertions, autant de références -allusives ou marquées- à des images dont le discours affirme la fausseté en sous-entendant qu'elles font partie des croyances ("stéréotypes") communes du lecteur.

De même, la compétence linguistique du lecteur est sollicitée par l'emploi de mots qui n'appartiennent pourtant pas au langage courant : "érasmien", "iconographique", "antiphonaire", "titulature" ne sont pas d'une compréhension évidente et il convient de rappeler le pouvoir d'exclusion d'un vocabulaire qui risque d'agir comme un filtre sur le lectorat potentiel.

Ainsi que le soulignent les auteurs de *L'entreprise sous presse* : "Pour communiquer avec le plus grand nombre, il faut donc utiliser les mots les plus courants de la langue, se méfier en particulier des mots abstraits, des néologismes, des sigles (qu'il convient de développer dans des parenthèses)"<sup>13</sup>. Etant donné la diversité et la richesse des métiers exercés à la Bibliothèque nationale et la spécificité propre à chaque département, il est nécessaire de ne pas présupposer la connaissance de certains termes techniques ou noms propres. Car s'il existe un "langage BN" comme il nous a été donné de l'entendre lors d'une réunion d'accueil organisée pour les nouveaux magasiniers, il est inévitable que ce langage soit lui-même la synthèse d'idiolectes très localisés lorsque les auteurs d'articles utilisent un jargon qui n'est pour eux que le simple enrichissement d'un vocabulaire de base, ils prennent

---

<sup>12</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'Implicite*. 1986. p.279.

<sup>13</sup> AGNES, Yves, DURIER, Michel. *L'entreprise sous presse : le journal d'entreprise stratégie et méthodes* 1992 p. 178



le risque de ne pas être compris, si la terminologie n'est pas expliquée au non-initié : un "fer file", un "entrenerf", un périodique "vivant". Cet implicite deviendrait facilement explicite par l'ajout d'un encart "lexique" comme on en trouve des exemples dans plusieurs numéros de "Mémoire de l'avenir" qui donne la définition de mots comme "cote" ou "récolement". Parfois les émetteurs eux-mêmes accèdent ce savoir présupposé : "Il s'agit du fichier des périodiques à partir de 1960, dont beaucoup d'entre nous sont familiers." "Chacun sait en effet qu'il assure ou assume notre tutelle auprès du ministère de la Culture."

Autre exemple de présupposé facilement remédiable, celui qui a trait au savoir extra-énoncif, ou comme la dénomme C.Kerbrat-Orecchioni, la compétence encyclopédique. Elle concerne à la fois les auteurs des articles dont le nom et le prénom ne suffit pas les identifier car dans un établissement de deux mille personnes, on ne peut supposer que les lecteurs connaissent tous les rédacteurs, ce qui pose le problème plus large de l'identification de l'émetteur. Cette absence de désignation, toujours à la différence de "Mémoire de l'Avenir" qui insère dans la page un encadré sur l'auteur d'un article, accentue encore le flou qui entoure le statut et l'identité journalistique des correspondants d'information.

Plus dommageable encore s'avère la présence de noms propres non caractérisés, qui ne font l'objet d'aucun développement biographique. Si le savoir présupposé est absent, l'impact de l'article est compromis et toute la chaîne informative s'en trouve perturbée. C'est le cas d'articles se référant à des créateurs qui n'appartiennent pas à la "culture de base". Parfois l'effort en est fait mais il est annihilé par un sous-entendu contenu dans l'explicitation-même : à propos d'une exposition organisée par la Bibliothèque sur le graveur Marwan, on trouve ainsi une notice biographique qui commence ainsi : "Né à Damas en 1934, Marwan est une figure de l'avant-garde allemande des années 60 qui se réclame de Baselit et Schönebeck (...)"

L'emboîtement des niveaux de lecture provoque alors un effet de ricochet bien connu des utilisateurs de dictionnaires qui en quête d'un mot sont confrontés à des renvois successifs qui, à l'image de cercles concentriques, élargissent toujours le champ du savoir. C'est toute la difficulté d'un sujet parlant que de donner à son interlocuteur les clefs suffisantes pour faire entendre son message.

Les lois du discours qui codifient l'usage du langage sont donc là pour optimiser tout processus de communication. Il ne nous est pas possible dans le cadre de cette étude de soumettre les messages du journal à la grille de lecture complète de toutes les lois inventoriées par les analystes du langage : lois de prudence, de décence, de dignité... Il convient donc de préciser que ces lois de discours prennent leur force opératoire dans la

perspective d'une fonction référentielle dominante mais il est incontestable que le rôle assigné à la communication interne dépasse largement cette fonction. Parmi les objectifs figure aussi le souci de concerner, valoriser, échanger. Dans La communication interne vers l'entreprise transparente le journal d'entreprise<sup>14</sup> est qualifié "d'outil pour unir" alors que les panneaux d'affichage par exemple sont des "outils pour informer" et les fiches d'accueil des "outils pour mobiliser" Ce postulat correspond à la lecture que propose aussi l'Entreprise sous presse de la pyramide de Maslow : "L'information et la communication concourent explicitement à la satisfaction des besoins de niveau 3 et 4 et sont des conditions pour le niveau 5, celui de l'accomplissement de soi." (les niveaux 3 et 4 sont respectivement les besoins sociaux d'appartenance et les besoins d'estime.).<sup>15</sup>

C'est dans ce glissement entre la simple diffusion d'informations brutes et la transmission de valeurs que véhiculent excellemment certains signifiants que s'opère le saut qualitatif vers une fonction à la fois phatique ("forme conventionnelle d'énonciation revenant sur elle-même"<sup>16</sup>) et une fonction poétique de la communication où le message lui-même prend de la valeur.

En somme, il semble bien qu'à l'instar de la langue de bois propre au discours politique, la communication interne soit fréquemment le lieu où se parle la "langue d'Esopé", constat commun à la majorité des journaux d'entreprise. La seule application que nous ayons trouvée au cours de nos divers dépouillements de la règle 10 du "journal idéal" : "Tout n'est pas rose." concerne le journal de l'entreprise publique (Centre National d'Etudes Spatiales) dont le journal "Cnes qui se passe" est affilié à l'U.J.J.E.F et dont une "brève" titre : "maigre succès de l'exposition Topex-Poséidon à Paris et à Evry." Même si la tournure en est encore euphémistique ("maigre succès" au lieu de "relatif échec" par exemple), cet exemple de communication non positive est rarissime et on a du mal à en envisager une similaire dans "Nouvelle(s) BN" pour rendre compte d'un cas identique ; certaines expositions de la Bibliothèque nationale n'ont pas trouvé leur public, sans que cela remette en cause leur richesse documentaire ni leur intérêt et cela ne fit jamais l'objet d'une information, même sous une forme interrogative pour s'interroger sur les causes de ces relatifs échecs...

---

<sup>14</sup> DUPUY, Emmanuel. et al. *La communication interne vers l'entreprise transparente*. 1988. p. 147.

<sup>15</sup> AGNES, Yves DURIER, Michel. *L'Entreprise sous presse*. 1992. p. 20

<sup>16</sup> BENVENISTE, Emile. *Problèmes de linguistique générale*(.2) 1980 p 88

### 2.2.3: De la subjectivité dans le langage

C'est là encore une oeuvre de C. Kerbrat-Orecchioni : La connotation qui constituera notre référence principale puisque nous en reprenons la typologie et les définitions essentielles. Avant d'appartenir à la langue-standard ce dont témoigne son entrée dans le dictionnaire en 1970 : "sens particulier d'un énoncé ou d'un élément linguistique que lui confère le contexte situationnel" (Larousse, supplément 1970), la connotation était un terme logique. Il fut depuis récupéré par les sous-codes que sont le langage de la publicité ou du journalisme, mais c'est dans son acception linguistique que nous l'envisageons ici, lui conférant le sens précisé par C. Kerbrat-Orecchioni : "On parle de connotation lorsque l'on constate l'apparition de valeurs sémantiques ayant un statut spécial".<sup>17</sup>

Par rapport à la dénotation qui correspond au sens littéral, premier, la connotation est donc le sens second, dérivé, l'ensemble des valeurs sémantiques étant constitué des traits dénotatifs auxquels s'ajoutent les traits connotatifs, le concept de connotation s'avère un élément productif de l'analyse de contenu dans la mesure où il "ouvre sur la problématique de la "signifiante" : sémantisant la totalité du matériel verbal, démultipliant les plans de lecture, pervertissant la légalité dénotative, la connotation démontre à l'évidence que les mécanismes de production du sens sont infiniment plus complexes que la classique théorie du signe ne le laisse supposer (...)"<sup>18,19</sup>

Face à une production discursive extrêmement codifiée, liée à une pratique de communication écrite institutionnelle, il est donc précieux de disposer de cet outil d'investigation linguistique sans lequel toute réflexion sémiologique serait incomplète : la langue étant le premier des systèmes de signe, les textes écrits du journal interne sont par nature des objets d'analyse sémiologique. R. Barthes lui-même écrivait : "l'avenir est sans doute à une linguistique de la connotation, car la société développe sans cesse, à partir du système premier que lui fournit le langage humain, des systèmes de sens second". Or l'étude d'un fait de communication spécifique comme l'est le journal interne ne serait pas complète sans le retour aux sources que représente l'analyse du matériau de fabrication du journal : les mots. C'est en leur appliquant la grille la plus fine que la linguistique met à notre disposition qu'il sera possible de lire en eux et à travers eux tout le sens possible d'énoncés dont la vocation journalistique ne garantit pas la transparence sémantique.

---

<sup>17</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation*. 1977.

<sup>18</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *ibidem* 19

<sup>19</sup> BARTHES, Roland. *Éléments de sémiologie* p. 130

Les éléments connotateurs du langage sont d'une grande diversité, les signifiants de connotation pouvant être aussi bien une construction syntaxique qu'un vocable, une indication intonative (la ponctuation par exemple) ou une unité extra-linguistique, mais ce sont aux signifiés de connotation que nous nous intéresserons en reprenant parmi les catégories proposées par C. Kerbrat-Orecchioni celles dont la présence dans les énoncés du journal nous a paru significative.

### 2.2.3.1 : Les connotations stylistiques

: "nous appelons ainsi l'ensemble des faits de connotation dont la fonction consiste à signaler que le message procède d'un certain code ou sous code linguistique particulier, permettant ainsi de le ranger dans tel ou tel sous-ensemble de productions textuelles".<sup>20</sup>

Une fois établie l'appartenance du message à la langue française, il reste en effet beaucoup à faire avant de qualifier avec précision à quelle sous-langue il appartient du point de vue :

- **du genre** : la typologie des énoncés qui nous a précédemment permis d'inventorier les genres précis qui constituent le discours journalistique (comme il existe un discours poétique, publicitaire...) Il s'agit maintenant d'identifier ce qui dans les énoncés eux-mêmes peut opérer comme un signal qui dirait "cette phrase (ce mot) ne peut être issu que d'un journal". Il est en effet des termes qui véhiculent en eux mêmes des informations de ce genre.

C'est le cas du mot "éditorial" qui, à la différence du mot "sommaire", présent sur la même page de chaque numéro et qui pourrait être indifféremment utilisé dans un essai ou une thèse, affiche sa "journalicité". La distinction de rubriques à l'intérieur de ce sommaire est un trait connotatif du genre journalistique, de même que les sur-titres (ou sous-titres) qui accompagnent une grande partie des titres et que l'on nomme dans l'analyse de presse "la titraille".

EXEMPLE : *"Chemins de ferveur*

*Comment peut-on être ami de la Bibliothèque Nationale ?"*

Cette page du numéro 6 (juin 1993) est un modèle rédigé selon les règles propres à l'écriture journalistique. Il est par ailleurs aisé d'inventorier des intertitres, des plans d'articles en pyramide inversée (par rapport à la règle qui préside pour la rédaction de dissertations par exemple) où l'essentiel apparaît d'abord. Autant d'éléments qui trament un réseau de signes

---

<sup>20</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation*, 1977. p.94.

propres à suggérer l'appartenance au genre, la mise en page ou la typographie, l'insertion de l'image pouvant être considérées comme une grammaire particulière. Mais si la présence de ces unités respecte les règles (comme une "archi-syntaxe"), la composition syntaxique des phrases ne converge pas avec cette connotation, en rupture avec les principes fondamentaux de simplicité. En effet, si les messages sont articulés et composés les uns aux autres de façon à connoter le "style journalistique" et dans le respect formel de ses codes, la langue utilisée pour informer n'est pas en accord avec ce premier plan de connotations. Elle transgresse souvent le "calibrage" des phrases ainsi préconisé dans l'Entreprise sous presse : "éviter les phrases de plus de 25 mots !"

EXEMPLE : *"Ce CD-ROM et le versement ultérieur des notices dans la base bibliographique de la Bibliothèque de France constituent une étape déterminante dans la vie du catalogue général des périodiques (y facilitant notamment la recherche par la multiplication des points d'accès indexés) mais ils ne marquent pas pour autant son achèvement : c'est en effet un fichier en évolution (...)"*

- **connotation sociale** : l'analyse des registres ou niveaux de langue nous amène à la constatation suivante : derrière une certaine homogénéité de genre transparait une mosaïque de registres de langue où se reflètent la diversité des locuteurs et leur situation professionnelle puisque coexistent plusieurs éléments connotatifs :

- de langue technique :

Les exemples en sont nombreux et ils véhiculent l'image d'un journal professionnel destiné à un public de professionnels et leur parlant de leur profession.

EXEMPLE

*"le CCBT a organisé entre janvier et mars dernier un stage de catalogage dans BN Opale..."*

*"extension de Sycomore"*

*"les notices récupérées dans des CD-Rom dans RLIN"*

L'importance du paradigme "informatique" et du jargon technique y afférant connote vraisemblablement la volonté de l'institution de revendiquer sa modernité technologique. Parler informatique, c'est aussi faire preuve de sa compétence.

- de langue savante/ archaïsante :

Elle est le fait de certains locuteurs (édito, feuilleton, auteurs) et connote un discours "qualifié" en même temps que culturellement marqué par un indéniable classicisme et une grande tenue lexicale :

EXEMPLES: "*une telle pause réflexive*"  
              "*aux fins d'expertise*"

- de langue poétique :

Ce sont des brèches répétées et également institutionnalisées, les sous ou sur-titres (qui sont le fait de la rédactrice en chef) ou la rubrique mensuelle du feuilleton qui par osmose avec le dénoté (les ouvrages dont il rend compte) apporte une touche littéraire.

EXEMPLES : "*voyage au pays des voix*"  
              "*chemins de ferveur*",  
              "*le temps transfiguré*"

Derrière ces trois niveaux de langue différents ne peut-on lire tout simplement la trace en mosaïque de plusieurs cultures qui forment cet ensemble décidément composite: la culture "BN".

### 2.2.3.2. Les connotations énonciatives :

"Par définition, nous appellerons "énonciatives" les unités linguistiques qui apportent des informations, non sur le référent du message, mais sur son énonciateur (...)" <sup>21</sup>Les deux catégories principales d'unités "subjectives" où s'inscrit le sujet sont les connotations affectives et les connotations axiologiques.

*les connotations affectives* : facilement reconnaissables, les supports en sont multiples mais le repérage est parfois complexifié par la tendance dominante de tout langage à faire passer ce qu'il dénote comme naturel. Il faut donc souvent derrière la neutralité apparente d'un terme en débusquer la subjectivité.

---

<sup>21</sup>KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation*. p.104

Elle est le fait de certains locuteurs (édito, feuilleton, auteurs) et connote un discours "qualifié" en même temps que culturellement marqué par un indéniable classicisme et une grande tenue lexicale :

EXEMPLES: "*une telle pause réflexive*"  
"*aux fins d'expertise*"

- de langue poétique :

Ce sont des brèches répétées et également institutionnalisées, les sous ou sur-titres (qui sont le fait de la rédactrice en chef) ou la rubrique mensuelle du feuilleton qui par osmose avec le dénoté (les ouvrages dont il rend compte) apporte une touche littéraire.

EXEMPLES : "*voyage au pays des voix*"  
"*chemins de ferveur*",  
"*le temps transfiguré*"

Derrière ces trois niveaux de langue différents ne peut-on lire tout simplement la trace en mosaïque de plusieurs cultures qui forment cet ensemble décidément composite: la culture "BN".

### 2.2.3.2. Les connotations énonciatives :

"Par définition, nous appellerons "énonciatives" les unités linguistiques qui apportent des informations, non sur le référent du message, mais sur son énonciateur (...)" <sup>21</sup>Les deux catégories principales d'unités "subjectives" où s'inscrit le sujet sont les connotations affectives et les connotations axiologiques.

*les connotations affectives* : facilement reconnaissables, les supports en sont multiples mais le repérage est parfois complexifié par la tendance dominante de tout langage à faire passer ce qu'il dénote comme naturel. Il faut donc souvent derrière la neutralité apparente d'un terme en débusquer la subjectivité.

---

<sup>21</sup>KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation*. p.104

## EXEMPLE :

*"nous nous désolons vivement de ce que ..."*

*"nos liens devenus étroits avec les sympathiques collègues"*

Alors que le premier exprime volontairement par un verbe un affect, le second l'exprime par le biais d'un qualificatif qui traduit l'engagement émotionnel du locuteur, dans un énoncé qui, comme nous l'avons vu précédemment, est en outre riche d'un sous-entendu. La fréquence des connotations affectives est à la mesure de leur variété. Elles peuvent être de nature intonative : dans la page 2 consacrée aux nouvelles de l'A.P.B.N, le point d'exclamation est largement utilisé.

## EXEMPLES:

*"Football : la montée !"*

*"Demandez le règlement du concours et n'hésitez pas à laisser rêver votre plume !"*

*"le thème du prochain concours photo est fixé !"*

Les adjectifs affectifs le sont également :

*"la dynamique équipe du centre de loisirs"*

*"en raison du vif engouement qu'il a suscité"*

*"nouvelle recrue enthousiaste prête à vous accueillir"*

Dans les brèves de l'APBN, perce presque à chaque phrase ce sentiment d'appartenir à une collectivité et la revendication du rôle de l'association comme vecteur d'une dynamique de groupe et d'une adhésion sans réserve au groupe social "personnel de la BN". Le langage y est ainsi teinté d'une énergie positive qui trouve un écho dans d'autres fragments de texte, en particulier dans la récurrence de l'impératif : "saluons", "n'oublions pas"...et surtout des pronoms personnels et possessifs à la première personne du pluriel dont la prolifération (en particulier dans les éditoriaux) constituent une connotation globale de tout le discours, celle encore de l'appartenance à une collectivité identifiée à travers un lieu : "nos chantiers", "notre contribution", "notre métier", "notre institution". Si le possessif connote l'union et le rassemblement derrière des valeurs-clés (car la connotation axiologique est partie liée avec les connotations affectives), le lexique quant à lui fait émerger comme un enracinement géographique fort, les termes désignant un espace étant toujours porteurs de cette affectivité



## EXEMPLES :

*"notre auditorium"*

*"nos implantations"*

*"notre maison"*

Ce dernier mot est à lui seul fortement connoté, plus encore que "notre institution" qui suggère le poids historique, que "notre établissement" qui aurait constitué le pôle neutre de l'expression du lieu. Si "maison" porte en lui la notion sous-jacente de "famille" plutôt que d'entreprise (et d'"esprit-maison" plutôt que de culture d'entreprise), il pose en filigrane le désir d'une appropriation forte du lieu de travail par le personnel, appropriation dont la revendication culmine dans cet autre terme éminemment connoté de "territoire" qui apparaît dans l'éditorial de juin 93 ("du territoire Richelieu-Vivienne"), mêlant de façon révélatrice le souci de l'identité collective et de la propriété; confusion entre l'être et l'avoir, comme si cette quête -au moment de la crise identitaire que constitue le projet BDF-, reflue vers un sentiment envers le lieu qui trouve sa justification dans les résultats de l'enquête commanditée par la BDF et dont il est rendu compte en ces termes : "attachement existentiel, passionné, on n'ose pas dire viscéral, de nos lecteurs à l'architecture de Labrouste", phrase dont la rhétorique (préterition et synecdoque) ne vise qu'à relayer le propre attachement du personnel (attachement recherché).

Allant plus loin encore dans cette émotion un article-dossier consacré à la S.A.B.N. exalte dans son vocabulaire cet attachement (plus fort que l'appartenance à un groupe social) : "Comment peut-on être ami de la Bibliothèque Nationale" le mot "ami" est déjà porteur de sens, car on ne pourrait imaginer une telle formulation pour une autre entreprise ("comment peut-on être ami de France-Télécom ?"). Le texte lui-même regorge de mots où perce l'affectivité : "entourage de sympathie autour de la BN", "j'ai de l'affection pour cette institution", "participer par plaisir à des actions dont la BN est le sujet", "ce plaisir subtil de communier avec la sympathie des autres et d'y puiser un regain de ferveur", "on a le sentiment d'élargir notre communauté", "on se rattache à un monde de sympathie pour la BN", "on se mêle à la foule des célébrants, on quitte l'autel". Ces expressions, celles d'un bibliothécaire de la BN, relayées par d'autres mots ("désir", "confiance", "bonheur") et le sur-titre "chemins de ferveur" ont une charge affective forte et qui évoque tout à fait le champ sémantique de la foi et du mysticisme. La BN serait à travers ces mots la représentation non plus d'un lieu de travail collectif, non plus de la famille élargie à la communauté professionnelle, mais de la communauté au sens quasi-religieux du terme, transfiguration par laquelle la BN devient le "temple" auquel fait allusion l'article de B. Pudal

<sup>22</sup>et il est clair que le déchiffrement de ces valeurs ajoutées aux mots nous instruit en premier lieu sur les valeurs dominantes dont l'organe de la communication devient le vecteur, à son insu parfois ou à l'insu des locuteurs, étant donné aussi que la limite entre affectivité et axiologie n'est pas toujours décidable ("maison" par exemple réunit les deux niveaux).

- connotations axiologiques :

"Nous appelons axiologiques les unités linguistiques qui reflètent un jugement d'appréciation ou de dépréciation porté sur l'objet dénoté par le sujet d'énonciation."<sup>23</sup>

EXEMPLES :

*"L'été, contrairement à des stéréotypes inexacts et trop répandus fut des plus actifs en ce qui nous concerne",*

*"En ces temps de fermeture annuelle, le moment de la réflexion nous a semblé tout indiqué"*

Deux énoncés en apparence anodins qui dévalorisent l'image des vacances en y opposant activité et réflexion. Par contraste nous citerons cette approche de D. Jamet qui conclue ainsi l'éditorial de TGB (juin 93) : "bref un calendrier chargé avant des vacances qui n'apparaissent pas comme la plus absurde des inventions", phrase qui, si elle procède par litote, fait au moins apparaître clairement le mot "vacances" sans dévaloriser ce qu'il dénote. Ces connotations sont discrètes, tout comme celles-ci :

"Enfin, l'exposition du printemps des génies a eu les honneurs "télévisionnaires" de "Bouillon de culture", ce qui n'est point à négliger en ces temps de "médiologie omniprésente". L'utilisation des deux termes "télévisionnaires" et "médiologie" entre guillemets introduit une distance où se lit le décalage voulu du locuteur entre la langue qui est la sienne et ce jargon auquel il emprunte des termes sans se les approprier, sans doute pour en marquer la modernité. Connotation à la fois stylistique et axiologique donc qui accrédite à contrario la valorisation de la langue classique propre à l'énonciateur, l'adjectif "omniprésent" contenant en fin de compte un reproche (tacite) contre ce qui passe pour un envahissement du champ culturel par les médias, que l'emploi de ces termes (mot-valise, néologisme) symbolise bien tout en le refusant car les placer entre guillemets, c'est bien les garder à distance; lecture qui entre en conflit avec le parti-pris affiché de "vivre avec son temps",

---

<sup>22</sup> PUDAL, Bernard. *Bibliothèque de France : les logiques d'un conflit* in *Lettres actuelles* n°1-2 p.128

<sup>23</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation*. p. 110

c'est-à-dire de revendiquer une certaine modernité technologique, bibliothéconomique...mais pas lexicologique. Les mots seraient-ils le dernier bastion d'une tradition assumée ?

Ils sont en tout cas le lieu où peuvent vivre les forces vives, positives et tournées vers le travail sous l'angle de la modernisation, du progrès en marche, premier objet de valorisation systématique :

#### EXEMPLES :

*"La base du CRME contient actuellement 1200 manuscrits occidentaux et orientaux, soit déjà 35 000 images"*

*"Avec cette nouvelle organisation, l'Inventaire général s'inscrit dès à présent dans la perspective du grand service transversal"*

*"Ils sauvent de la destruction toutes sortes de documents confiés à leurs mains expertes"*

*"La vague des grandes et belles acquisitions"*

*"Superbes innovations"*

Cette valorisation du travail -dont la seule accumulation de données brutes chiffrées peut suffire à connoter l'importance- s'accompagne d'hommages aux acteurs : "Notre ancien et excellent Administrateur délégué", "en bénéficiant des conseils éclairés de Michel Popoff."

Ainsi se construit par et dans les mots une échelle de valeurs au sommet de laquelle le professionnalisme et les vertus du labeur. L'absence de texte extra-professionnel comme on en trouve dans certains autres journaux d'entreprise (critiques de films, rubrique voyage...) est, elle-aussi le signe de cette primauté de "l'univers BN", les expositions, les livres n'étant des sujets possibles que s'ils viennent renforcer l'image culturelle de la Bibliothèque, image qui court sous nombre de valeurs associées.

### 2.2.3.3. Connotations comme valeurs associées

La culture semble être le principal signifié de connotation, adjacent à cette culture du travail, qui émerge des énoncés. Les multiples références culturelles apportent ainsi des informations à la fois sur les pratiques culturelles des émetteurs et sur le capital culturel supposé des destinataires.

Dans les sur-titres, sous-titres ou titres de rubriques, les références instaurent une connivence ludique entre énonciateurs et récepteurs, connivence qui contraste avec le ton du journal, comme si l'association à l'art ou à l'histoire apportait cette caution dont le jeu de références a besoin. L'alibi culturel est ainsi très présent et permet des écarts de style tout en questionnant sur l'imbrication des compétences linguistique et culturelle qu'il s'agisse de références littéraires ou cinématographiques : "Une journée particulière" (le film d'Ettore Scola donne son nom à une rubrique), "Une épopée des travaux et des jours" (l'oeuvre du poète grec Hésiode donne le sien à un sur-titre), "Dans la galaxie Gutenberg" (l'étude M.Mac Luhan).

Plus enfouies dans un second niveau de lecture, des titres comme : "du catalogage comme art intellectuel" ou "de la photographie comme art" évoquent par leur forme-mêmes les titres des oeuvres classiques.

Un reportage sur un parcours initiatique à travers les lieux insolites de la Bibliothèque abonde en références directes : "une atmosphère faustienne", "une curiosité à la Lewis Carroll" "le charme un peu désolé n'aurait pas laissé insensible l'oeil magique de Tarkovsky" "Borgès n'aurait pas osé rêver cela". Ces évocations n'agrémenteront le texte que pour ceux qui possèdent la culture qu'elles connotent.

Les relations associatives prennent parfois les sons comme support : "de l'écrit à l'écran", "minutie et imaginaire", "les règles du rêve" ou certaines affinités combinatoires à travers lesquelles se devine la présence de ce que les linguistes nomment "intertextualité" : "le renvoi allusif à un énoncé antérieur par lequel une citation figure l'enchâssement d'une partie d'un texte dans un autre et grâce auquel le texte individuel produit par un émetteur donné dans une situation de communication donnée s'insère dans l'ensemble d'un discours culturel. Comme "parler, c'est associer"<sup>24</sup> (un mot à un autre, une idée à une autre) il n'est pas étonnant, étant donné la spécificité professionnelle de l'institution, que les textes du journal interne renvoient à deux valeurs fondatrices : le travail et la culture. Ces valeurs sont explicitées par l'attitude évaluatrice des émetteurs.

---

<sup>24</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *La connotation* p. 161.

De même que les connotations stylistiques valorisent tel ou tel mode discours, le locuteur est "parlé" par son langage et ainsi que l'écrit U. Eco dans *La structure absente* : "Une certaine manière de se servir du langage s'identifie avec une certaine manière de penser la société."<sup>25</sup> Sans dériver vers une approche sociologique, il importe de ne pas occulter le contenu idéologique de toutes ces connotations, qui ont des choses à nous apprendre sur la culture de l'institution en matière d'information. Loin d'être un "bruit volontaire qui altère la pureté de la communication"<sup>26</sup> ces strates de sens sont au contraire constitutives de toute communication et nous renseigne sur le rôle dévolu au journal : la valorisation de l'institution par la transmission d'information professionnelle et par un discours où ne transparaît que l'identité sublimée de la Bibliothèque.

---

<sup>25</sup> ECO, Umberto. *La structure absente*. 1972. p. 163.

<sup>26</sup> BARTHES, Roland. *S/Z*. 1970. p.15.

## CONCLUSION

La communication interne vue à travers son matériau de base, les mots, apparaît en somme comme une zone de haute tension entre des dynamiques contradictoires. Son discours, très affectivisé, est chargé de combler les failles d'un système relationnel imprégné de hiérarchie et de pouvoir. La volonté affirmée de mener à bien la modernisation ne passe pas encore des mots aux décisions car la modernisation n'est réductible ni à l'équipement informatique, ni même à l'équipement informatif. La technologie n'est que l'aspect opérationnel d'un changement qui doit s'inscrire d'abord dans l'organisation et dans les structures. Le secteur de la communication est celui qui, par excellence, est destiné à progresser qualitativement : l'actuel rapport de force affleurant dans chaque situation de communication entre les tenants de l'information minimale et du pouvoir hiérarchique maximal et les partisans d'une redistribution des cartes ou d'une réflexion commune sur les scénarios d'évolution de la Bibliothèque, pourrait devenir explosif au moment où la fusion proche ébranle l'édifice, remet en cause les équilibres historiques et déclenche des secousses sismiques que ne pourra surmonter qu'un établissement ouvert sur son devenir et capable de mutations.

Face à des décideurs préoccupés de préserver la situation actuelle et réticents devant tout principe d'expression libre, se trouve un personnel bridé par l'inertie et qui aspire à vivre pleinement l'évolution à venir. Ces deux "blocs" ne sont réconciliables que dans le dialogue et par la parole, par une information soutenue, par des lieux et des modalités de communication démultipliés.

Pour faire la preuve de sa capacité d'adaptation, l'institution doit amorcer une réflexion sur le statut de l'information. Il ne lui suffit plus de prôner le changement sur un mode incantatoire ou de limiter la prise en compte du rôle de la communication interne à un habillage neuf de la maquette du journal. Il lui ne suffira plus de maintenir des instances formelles de communication, démunies de toute marge de manoeuvre, de toute reconnaissance réelle et d'où sont encore exclues les catégories de personnel les plus demandeuses d'information.

Le journal interne, dans la mesure où il participe à la sacralisation de l'écrit qui pèse tant sur la culture de l'institution, peut-il être un dispositif à créer du changement ? Sa fonction peut-elle dépasser la seule légitimation d'un système qui accepte l'activité d'un service de la communication interne sans en admettre les vrais enjeux informationnels ?

A cette question, nous sommes tentée de répondre affirmativement. Le journal interne est actuellement le meilleur emblème de la communication interne, et il pourrait à ce titre offrir le meilleur angle d'attaque, le plus accessible; il n'est pas à tout prix nécessaire de créer de toutes pièces de nouveaux supports, a fortiori dans une période perturbée. Celui qui existe serait à-même de constituer un fidèle miroir de l'institution pour peu que soient impulsées des initiatives, pour lesquelles nous formulerons deux préconisations.

La première consiste en une réflexion en amont sur le statut des correspondants d'information. Un texte de "Charte du correspondant d'information", dont nous proposons le texte en annexe serait un premier pas décisif vers la reconnaissance du rôle de l'information qui redynamiserait le réseau. Ce texte, en garantissant aux correspondants leur autonomie et les moyens de leur mandat ainsi que leur représentativité, fixerait à tous les nouvelles règles et provoquerait une amélioration ponctuelle du contexte dans lequel s'élabore un journal qui ne doit pas être l'unique soupape d'un système en ébullition mais l'un des premiers symptômes du changement.

La seconde consiste en une enquête en aval auprès des non-lecteurs actuels du journal, lectorat virtuel dont il conviendrait de sonder les attentes et les besoins. Une connaissance approfondie du public à côté duquel passe le journal lui permettrait d'affiner son positionnement et de faire-ou pas - le choix de se rapprocher de sa base, mais en connaissance de cause.

La mise en oeuvre de ces deux procédures orientées vers les deux extrémités de la chaîne informative - la source directe et les destinataires finaux potentiels- représente à nos yeux la démarche la plus réaliste actuellement pour faire évoluer un support d'information dont l'existence a du sens dans le contexte de transformation institutionnelle qui est en cours.

En dernière analyse, il semble que rien ne se fera pourtant sans l'acceptation par le sommet de la hiérarchie d'un plan d'ensemble pour "communiquer la communication" et sans parvenir à intégrer cette dimension -le souci de bien informer- à une politique plus vaste de gestion des ressources humaines, qui ne saurait s'accomplir si ne sont pas clairement affirmés l'importance et l'intérêt d'une information perçue non plus comme un "mal nécessaire" mais comme un indispensable outil de travail.

## ANNEXES

1. Page 3 de "Nouvelle(s) B.N." JUIN 1993
2. Page-type de texte de "Nouvelle(s) B.N."
3. Page-sommaire de journaux internes étrangers :

"LA VRAIE RUMEUR"	Bibliothèque.Nationale du.Québec.
"STICHWORT"	Staats Bibliotek zu Berlin
"B.V.E."	Biblioteca nazionale centrale Vittorio Emanuele II
"INFORMATION BULLETIN"	Library of Congress Première de couverture

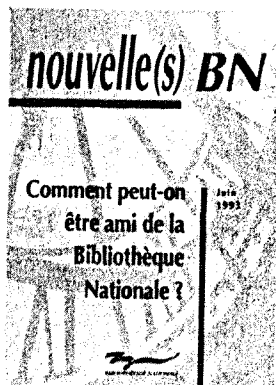
4. Page-sommaire de journaux internes de grandes bibliothèques

LE TRES GRAND BULLETIN	Etablissement Public de la Bibliothèque de France
COURSIVES	Centre Pompidou
BRIEFING MEDIATHEQUE	Médiathèque de la Villette

5. Projet de charte du correspondant d'information
6. Illustration

OBSERVATION : Les annexes numéros 1,2,3,4 et 6 ne sont pas paginées.





N° 6. JUIN 93

**4 DOSSIER**

- 7 ● Comment peut-on être ami de la BN ?

**8 SERVICES****9 COMPRIS**

- La saisie du fichier des périodiques
- Un stage à Sablé
- Les bibliothèques nationales du 21<sup>ème</sup> s

**11 LA MÉMOIRE****14 EN ACTION**

- Georges Bataille à la BN
- La correspondance d'Auguste Comte
- Monnaies de la collection Claoué
- La littérature au bout des doigts



En ces temps de fermeture annuelle le moment de la réflexion nous a semblé tout indiqué. Il faut dire et redire que dans le cadre de l'unité totale entre les deux établissements Tolbiac et Richelieu sous l'égide commune d'une Bibliothèque nationale de France, la destination "artistique" (et autre) du territoire Richelieu-Vivienne demeure la seule possible. Ce qui compte avant tout dans cette affaire ce sont les questions de principes et ceux-ci n'ont pas varié entre l'hiver et le printemps de 1993. Le séminaire BN-BDF du 28 avril devrait accessoirement sur ce point, mais aussi sur bien d'autres, nous permettre en tant que collectivité d'affirmer notre identité tout en nuancant le cas échéant ce qui doit l'être.

En tout état de cause nos chantiers BN-BDF progressent de façon plus que satisfaisante soulignant ainsi le rôle capital de l'informatique dans tous les grands projets bibliothéconomiques à venir... Indiquons en particulier que la conversion rétrospective des périodiques avance littéralement à pas de géant. N'oublions pas non plus le Centre de Sablé dont ce bulletin contient un article très spontané.

L'exposition Goya-Matisse manifeste la solidité de nos liens devenus très étroits avec les sympathiques collègues de la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Nous préparons à Washington une grande exposition consacrée exclusivement aux trésors de la B.N. dans les locaux de la Librairie du Congrès et qui concerne "Culture et pouvoir" de l'an 1000 à l'époque contemporaine.

Enfin, saluons, il n'est jamais trop tard pour bien faire, "le Printemps des génies" : on n'oubliera pas de sitôt parmi tant d'autres chefs-d'oeuvre, l'autoportrait d'adolescent de Van Dyck à l'entrée de la galerie Mansart.

**Directeur de la Publication :** Emmanuel Le Roy Ladurie ● **Directeur de la Rédaction :** Jean-Pierre Guéno ● **Rédactrice en chef :** Anne Zali ● **Directeur Artistique :** Christian Voinet ● **Documentation :** Anna-Maria Goma ● **maquette et illustrations :** Benoit Lemoine ● **Réalisation :** Jean-Michel Masselin - Alain Azoulay - Vincent Cacou - Jean Clément - François Pernois - (atelier multigraphie)

## UN CHANTIER A VIVE ALLURE

## La saisie du fichier des périodiques à partir de 1960

● Dans le cadre du grand chantier BN/BDF de la CONVERSION RETROSPECTIVE, un nouveau lot, dit 4 B, commence d'être traité en mai 1993. Il s'agit du fichier des périodiques à partir de 1960, dont beaucoup d'entre nous sont familiers. Rappelons que ce fichier, riche d'environ 135.000 fiches, est installé au centre de la Salle de travail du Département des périodiques ; il recense tous les périodiques français et étrangers reçus dans le Département, vivants en 1960, puis tous ceux nés de 1960 à 1987.

Le traitement du lot repose sur la coopération de plusieurs partenaires : le CCBT avec Marcelle Beaudiquez, directrice du projet, Jacqueline Solomiac et plus particulièrement Anne-Marie Beaugendre, chef de projet, responsable technique du lot, le DIO avec Elisabeth Freyre, le Département des Périodiques avec Pierre Parbel, Dominique Brégiroux, responsable du Service de la Bibliographie Nationale Française - Supplément I et son adjointe Marguerite Bourcier, et la Société A.I.C.

C'est le Service du Supplément I qui a été chargé de suivre la réalisation du travail ; depuis mars, il procède au compostage et à la reproduction du fichier qui, en exemplaire unique, ne saurait être soustrait à la consultation des lecteurs. En dehors de ce travail préparatoire, sa tâche consiste en :

- 1) la formation du personnel de la Société A.I.C., qui après une phase de recherche dans la Base BN-OPALE (dans laquelle existent déjà les notices des titres français nés à partir de 1975 et où vont être reversées d'ici juillet prochain les notices de périodiques étrangers conservés dans le Département, figurant dans le Catalogue collectif national des publications en série (CCN), par déchargement du CD ROM MYRIADE) et sur le CD ROM du lot 4 A (périodiques nés avant 1960), saisira les notices dans la Base BN-OPALE sur son propre site, en banlieue parisienne ;
- 2) la remise mensuelle de sous-lots d'environ 9.000 fiches chacun ;
- 3) le contrôle du travail d'A.I.C.

Sans entrer dans trop de détails techniques, soulignons seulement que la saisie en INTERMARC(S) n'est pas la transposition mécanique de la fiche, mais réclame en quelque sorte une compréhension logique des informations figurant sur la fiche, afin de pouvoir redistribuer celles-ci dans les zones appropriées du format ; les problèmes liés au titre ne sont pas les

moindres en raison des changements de normes pendant la période concernée.

Le chantier doit s'achever en septembre 1994. Des travaux complémentaires commenceront alors : corrections des erreurs relevées lors du contrôle et nécessairement stockées jusqu'à la validation du lot complet ; établissement de liens entre notices...

Ainsi, avant la fin de 1994, la Base BN-OPALE contiendra toutes les notices de périodiques français et étrangers à partir de 1960, soit plus de 150.000.

D. Brégiroux ■

## MICROFILMAGE ET JARDINAGE

### Un stage d'entreprise au château de Sablé

● La première fois que j'ai franchi le seuil du château de Sablé, ce fut pour effectuer mon stage au Centre de sauvegarde et de restauration des documents graphiques de la Bibliothèque Nationale. Mais avant d'entrer, je rencontrai déjà mon premier obstacle : la porte ! En effet, elle est électronique. Je pénétrai enfin au rez-de-chaussée. Des peintures vieilles d'au moins un siècle tapissaient les murs. Le moindre bruit, que répercutait le sol recouvert de marbre, résonnait entre les hauts murs. Chez les bibliothécaires je vis des amoncellements de livres, d'annuaires, tous plus abîmés les uns que les autres. On les prenait, on les tournait, on les retournait... comme des salades ! D'ailleurs tous les services m'ont donné la même impression : celle d'un grand jardin que cultivent des jardiniers. Les documents n'arrivent-ils pas à Sablé pour être traités avec soin ? On prend mille précautions avec eux et ils sont, sans exception, les uns microfilmés les autres microfichés ; mais on a beau prendre toutes les précautions, il arrive que celui qui microfilme ou restaure se trompe, comme tout bon jardinier, et que son travail soit à recommencer. Parfois, ce n'est pas ce qui paraît facile qui l'est justement. Par exemple, un restaurateur m'a montré comment parer le cuir et j'ai trouvé cela facile, mais quand j'ai essayé, le morceau de peau m'a fait l'effet d'une carotte récalcitrante et je ne suis parvenue qu'à me râper les doigts, ce qui n'est pas très agréable !

J'ai découvert certains métiers dont je ne soupçonnais pas l'existence. Que demander de plus : une autre semaine ?

Laëtitia Pauloin ■  
Elève de 3<sup>e</sup> au collège Reverdy

# La *Vraie* Rumeur !

## *Sous la couverture à la BNQ*

La rumeur s'est déjà certainement répandue. Voici la *vraie*: le magazine littéraire *Sous la couverture* animé par Suzanne Lévesque à Radio-Canada et diffusé à compter du dimanche 5 septembre, à 14 h 00, avec rediffusion le mardi suivant à 23 h 00 sera enregistré dans la salle de lecture de l'ESS. L'équipe s'installera donc tous les vendredis matin dès 8 h 00 et l'enregistrement se fera vers 11 h 30, sauf peut-être pour les premières semaines où cela demandera un peu plus de préparation.

La salle de lecture sera donc fermée le vendredi 3. Les vendredis suivants, elle n'ouvrira qu'à 13 h 30 et une fois le rodage terminé sera ouverte aux heures habituelles. Le public sera admis à l'enregistrement, sans toutefois être invité en ondes. Le personnel de la Bibliothèque sera bien sûr bienvenu à l'enregistrement, puisqu'il se déroulera à peu près à l'heure du déjeuner.

Plusieurs chroniqueurs participeront en alternance à l'émission : Reine Malo, Jean Fugère, Jean-François Lisé, Dany Laferrière, Michel Dumont et Françoise Faucher (les comédiens), Christine Brouillette, Hélène Pednault... Suzanne Lévesque rencontrera de plus un écrivain ou une écrivaine à chaque semaine (Denise Bombardier sera la première invitée).

La BNQ, pour sa part, bénéficiera d'une grande visibilité. Non seulement la salle de lecture servira de décor à l'émission, mais pratiquement à chaque semaine, on mettra des éléments de ses collections en valeur : le premier livre imprimé au Québec, le premier

roman, les archives de l'écrivain interviewé cette semaine-là, un livre d'artiste illustrant les poèmes d'un invité, etc. Les suggestions sont les bienvenues. Plus d'idées il y aura, plus la réalisatrice aura envie de parler de nous. Vous pouvez communiquer avec moi pour me faire part de vos suggestions. À noter que l'émission n'est pas exclusivement consacrée à la littérature, mais à tout ce qui se publie, au Québec comme à l'étranger.



## *De l'action au 1 700*

L'équipe de la Division des monographies devra vivre avec d'autres bouleversements cet automne. Toutes les fenêtres du magasin de l'édifice Saint-Sulpice seront remplacées d'ici quelques mois. Espérons un hiver tardif...

De plus, sept ou huit employés contractuels seront affectés à la pose des codes à barre sur les livres placés sur les rayons. Ils les sillonneront donc pendant cinq mois. Cette opération se déroule déjà dans les collections de conservation et elle se fera aussi dans les périodiques qui se présentent sous forme de monographies. 210 000 codes à barres seront donc apposés au 1700, 65 000 à Aegidius-Fauteux et 165 000 au 4 200.

Une fois ce travail complété, la BNQ aura un inventaire qui reflétera fidèlement ses collections, une fois bien sûr tous les numéros de codes à barres entrés dans la base de données. Elle pourra aussi mieux contrôler son inventaire ainsi que la circulation des documents et produire des statistiques diverses.

# STICHWORT

Hauszeitschrift  
der Staatsbibliothek zu Berlin  
Preußischer Kulturbesitz

2  
93

Neue Folge 2. Jahrgang  
Heft 2  
25. Juni 1993  
ISSN 0233-2477

## Hart im Raume

Ein Interview mit Dr. Günter Baron über die gegenwärtige Planung

*Bis zur Wende befand sich die SBPK in einer auffälligen Randlage. War die Nähe zum „Mutterhaus“ der Grund, die Bibliothek so nahe an die Mauer zu bauen?*

Berlin (West) ist von der Stadtplanung in den 60er und 70er Jahren nicht als isoliertes stadträumliches Gebilde betrachtet worden; man hat immer die gesamte Stadt im Auge behalten. Die Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz ist Teil des Kulturforums, das seinen Platz so nahe wie möglich am alten Zentrum haben sollte.

*Wie waren die Eigentumsverhältnisse an der Potsdamer Straße vor dem Fall der Mauer?*

Die meisten Grundstücke befanden sich im Eigentum des Landes Berlin oder anderer öffentlicher Eigentümer. Die Grundstücke, die wir für den Erweiterungsbau benötigen, liegen westlich der Schellingstraße und südlich des Gebäudes bis zum Reichpietschufer. Schriftlich zugesagt war uns vom Land Berlin eine Fläche von etwa 19.000 m<sup>2</sup>.

*Planungen für eine Erweiterung der SBPK gab es ja schon länger. Wußte man bereits bei der Einweihung des Gebäudes 1978, daß man sie braucht?*

Das wußte man sogar schon vor der Eröffnung. Ursprünglich sollten Magazine für etwa 8 Millionen Bände gebaut werden, was aus Kostengründen auf 4 Millionen reduziert wurde. Damit war von Anfang an klar, daß wir in absehbarer Zeit einen Erweiterungsbau benötigen. Durch den Ausbau der Tiefgarage in den Jahren 1986 bis 1991 ist die Kapazität des Hauses von 4 Millionen auf insgesamt etwa 5,7 Millionen Bände erhöht worden. Mehr gibt das Gebäude nicht her.

*Was hat sich durch den Erwerb des Geländes des Potsdamer Platzes durch Mercedes geändert?*

Für die Staatsbibliothek hat sich zunächst gar nichts geändert. Die vom Land Berlin für den Erweiterungsbau zugesagten Flächen waren von dem Verkauf ja gar nicht betroffen.

*Gab es Kontakte zu den neuen Bauherren?*

Ich habe mich gefreut, daß die Staatsbibliothek einen seriösen Nachbarn bekommt, und wir haben natürlich gleich nach Bekanntwerden des Verkaufs Kontakt aufgenommen. Herr Dr. Landwehrmeyer hat den Vorstandsvorsitzenden der Daimler Benz AG, Herrn Edzard Reuter, zu einem Besuch in der Staatsbibliothek eingeladen. Daraus ist nichts geworden, aber besucht haben uns dann Herr Keilbach, der damalige Berlin-Repräsentant des Vorstandes, und Herr Kleinert, der Direktor für Öffentlichkeitsarbeit. Wir haben das künftige Nachbarschaftsverhältnis und unsere Erweiterungsabsichten in angenehmer und konstruktiver Weise besprochen.

*Haben Sie jetzt den Eindruck, daß uns Mercedes zu nahe „auf die Pelle rückt“?*

Daimler Benz gehört das Gelände östlich der Schellingstraße und östlich der Eichhornstraße. Man hat keinen einzigen Quadratmeter von den Grundstücken verkauft, die für die Staatsbibliothek reserviert wurden. Dies kam erst durch den Architekten Renzo Piano. Wenn Mercedes auf den Grundstücken, die es vom Land Berlin gekauft hat, geblieben wäre, würde man uns sicher nicht zu nahe „auf

die Pelle rücken“. Die Abstände zum Musical-Theater und dem Ausstellungs- und Galeriegebäude auf der nördlichen Ostseite der Staatsbibliothek werden nunmehr allerdings nicht sehr groß sein. Es wird aber eine Straße zwischen den Gebäudekomplexen hindurchführen, und wir sind auch fest entschlossen durchzusetzen, daß der Zaun am Rande unseres Grundstücks erhalten bleibt.

*Welche Vorstellungen hat der Senat über die Bebauung des Geländes östlich unseres Gebäudes?*

Die Vorstellungen des Senats waren niedergelegt in der Auslobung des Wettbewerbs für das Daimler-Benz-Gelände. Es sollte eine gemischte Bebauung entstehen, mit Geschäften, Theatern, Restaurants, Wohnungen und so weiter. Dem entspricht im Grundsatz auch die Planung Pianos.

*Waren diese Vorstellungen mit der Stiftung abgestimmt?*

Dazu bestand gar keine Veranlassung, da es sich um das Daimler-Benz-Gelände handelt. Erst das Ausgreifen des Wettbewerbssiegers betraf dann die uns vorher vom Senat zugesagten Erweiterungsflächen.

*Muß die Staatsbibliothek um ihre Flächen kämpfen?*

Wir kämpfen sogar mit dem Rücken an der Wand. Die gesamte Jury, an der Spitze der Regierende Bürgermeister, waren von Pianos Planung begeistert. Wir hören immer wieder von höchsten Senatsstellen, daß man auch beabsichtigt, an diesen Planungen festzuhalten. Die Staatsbibliothek, dieser Solitär auf dem Gelände, soll angeblich in die Bebauung des Potsdamer Platzes eingebunden werden. Man hat inzwischen vergessen, daß die Staatsbibliothek Teil des Kulturforums ist, das nun mal nach Westen ausgerichtet ist.

*Können wir denn sagen: Diese Planungen akzeptieren wir nicht, Piano muß ein Stückchen von unseren Grundstück herunter?*

Das hat leider keine große Wirkung. Uns liegt eine schriftliche Mitteilung aus dem Jahre 1987 vor, in der der Senator für

### Was noch?

Moskau: Richard Landwehrmeyer über die Rückführungsverhandlungen in der russischen Hauptstadt.

Einigen ins Stammbuch geschrieben: Birgit Hans referiert über das Thema Mobbing aus der Arbeitswelt.

Vom Widerstand und Widerständen: Zvonko Plepelić befaßt sich im ersten Teil mit dem bedruckten Papier.

Ein neuer Stern der Literatur: Library-Fiction-Autor Günter Hädrich über den Katalog der Zukunft.

Spuk im Schloß: Michael Balk wagt einen Blick zurück, beschreibt eine Notlage und sieht einen Hirschen.



Le **T**rès  
**G**rand  
**B**ulletin

Juin-Juillet 1993

n°14

LETTRE INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE

SOMMAIRE

---

*Gens et métiers*  
LORÈNE KARAYAN  
ou LE METISSAGE DES CULTURES  
3

*Reportage*  
SÉMINAIRE BN-BdF :  
ÉCOUTE RAPPROCHÉE  
7

*Équipes*  
AGENCE, OUVRE-TOI ...  
10

*Le journal du chantier*  
LES COULISSES DE L'EXPO  
12

*La feuille des associations*  
DESSINE-MOI UN LOGO  
13

*Voix au chapitre*  
LES BEBES DE LA TGB  
16

Il faut réparer, prévenir  
le vieillissement, mais aussi adapter

## Attention,

le bâtiment aux nouveaux projets  
culturels et aux usages qui se sont  
instaurés au fil du temps.

## travaux!

Un immense chantier en  
perspective.

En 1997, le Centre Pompidou sera 20 ans. Mais il aura fait beaucoup. Le bâtiment de cette métamorphose sera engagé. Ses travaux à quelque 700 millions de francs s'étaleront sur une année et demi de travaux. Trois chantiers principaux sont concernés : les abords, la rampe d'entrée, le bâtiment esthétique, le réaménagement des espaces intérieurs (voir encadré).

"Il s'agit de faire passer le bâtiment de l'adolescence à l'âge adulte", résume Pierre Alexandre, directeur de l'Équipement et de la Sécurité. Autrement dit, de tirer les

leçons des années de jeunesse pour adapter les lieux aux usages qui se sont peu à peu dessinés.

Un exemple : le personnel n'accède pas au Centre par la chenille de la façade principale, mais préfère passer par la rue du Renard, réservée, dans l'esprit des concepteurs, aux marchandises acheminées à petite vitesse par monte-charge.

"Il faut donc étudier l'installation d'ascenseurs plus rapides, poursuit

# OURSIVES

MARDI 13 JUILLET 1993 : n° 57

# BRIEFING MEDIATHEQUE

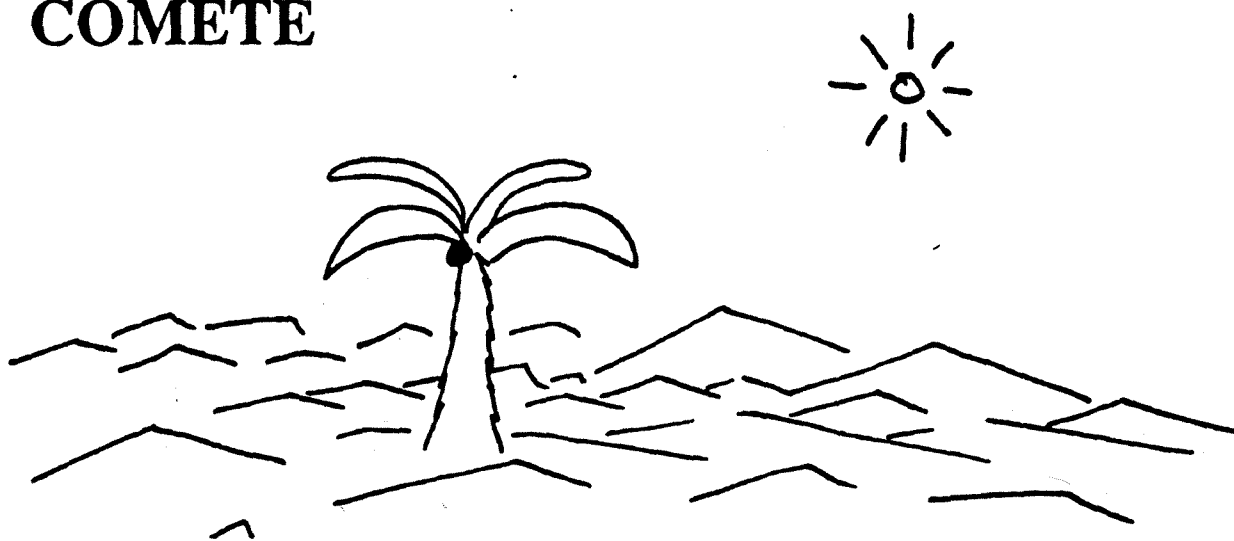
## SOMMAIRE

SNE

INTERIMS

MINITEL

COMETE



# BRIEFING MEDIATHEQUE



# **PROJET DE CHARTE DU CORRESPONDANT D'INFORMATION**

## **PREAMBULE**

La communication interne est appelé à jouer un rôle important dans l'évolution de l'établissement. Les correspondants d'information en seront des leviers stratégiques. Il a donc paru utile de dégager la fonction du correspondant d'information en précisant sa mission, son champ d'action, ses droits et ses devoirs. En effet, le correspondant a besoin d'une référence déontologique. Les directeurs de l'établissement ont besoin de situer le rôle des correspondants. Les responsables de la communication interne ont besoin de critères de validation. Les personnels ont besoin de repérer le rôle de chacun des acteurs.

## **ARTICLE 1. CHAMP DE LA COMMUNICATION INTERNE**

Dans le but de promouvoir une vision globale et cohérente de l'établissement, les correspondants ont à prendre en compte :

- aussi bien les objectifs et les préoccupations de ses directeurs ;
- que les projets des responsables de la communication ;
- ou les attentes et les besoins de ses publics internes.

Il ne leur incombe donc pas seulement de faire connaître les décisions stratégiques de l'établissement, mais aussi de faire remonter les questions et les réactions des personnels et d'en assurer le retour aux intéressés. La communication peut avoir recours à l'écrit, comme à la parole ou à l'image.

## **ARTICLE 2. SITUATION PAR RAPPORT A LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

La communication interne doit travailler en lien étroit avec la communication externe dans un double souci :

- que les personnels soient informés avant les publics externes (lecteurs et grand public) ;
- que l'image de l'établissement auprès des publics externes soit répercutée auprès des publics internes.

### **ARTICLE 3. MISSIONS**

Le correspondant doit favoriser l'épanouissement professionnel des agents de l'établissement, en respectant leur identité, leur culture et leur besoin permanent d'information. Il doit faire de la communication un outil d'éveil. Il participe à l'instauration d'un climat de confiance propice à l'implication des salariés.

### **ARTICLE 4. DROITS ET DEVOIRS DU CORRESPONDANT**

Le correspondant doit s'engager à produire, vérifier et développer une information vraie, claire et crédible en respectant, à tout moment, l'honneur des émetteurs comme celui des destinataires.

L'information doit toujours être signée afin que chacun dans l'établissement sache toujours qui parle. Il doit dans la mesure du possible diversifier ses messages et ses supports en fonction de ses destinataires. Il doit contribuer à développer la liberté de l'information. Il doit pouvoir citer ses sources. Il doit s'appuyer sur une démarche d'écoute et d'attention permanentes à l'établissement, ses acteurs ses structures.

Le refus de diffuser une information ne peut lui être opposé que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés.

L'équipe des correspondants doit être informée de tout événement (ou décision) de nature à affecter la vie de l'établissement.

### **ARTICLE 5. MODALITES DE RECRUTEMENT**

Peut être correspondant d'information tout agent titulaire de l'établissement, sur la base d'un accord avec les principes ci-dessus définis.

La durée du mandat est de trois ans, renouvelable deux fois.

Les candidatures seront soumises à une validation par l'Administration après transmission par le Service de la communication interne.

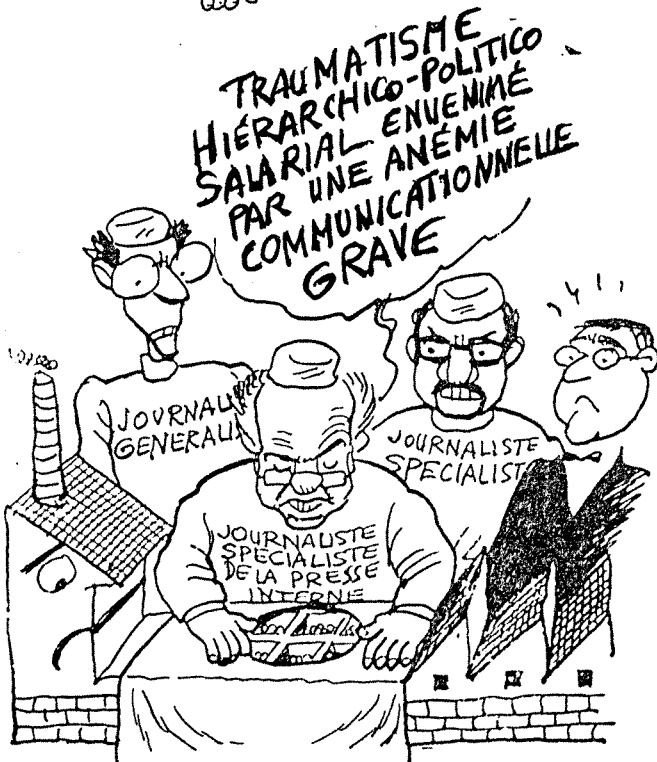
## **ARTICLE 6 REPRESENTATIVITE**

L'équipe des correspondants repose sur une double représentativité -par secteurs et par services ; par catégorie professionnelle, chacune d'elles devant faire l'objet d'une représentation au moins.

Les représentants du personnel au Conseil d'administration seront invités de droit à chaque réunion.

## **ARTICLE 7 DECHARGE HORAIRE**

Les correspondants s'engagent à participer régulièrement aux réunions d'informations mensuelles. Ils bénéficient pour accomplir le recueil et la diffusion des informations dans leur secteur particulier, d'une décharge horaire de 6 heures par mois.



## PERSONNES CONSULTÉES

Marie-Madeleine KAUFMANN

responsable du suivi rédactionnel de la "Lettre d'information de la B.D.F."

Philippe QUENTIN

chargé de mission pour l'information des personnels B.N. / B.D.F.

Michèle THOMAS

rédatrice en chef du "Bulletin de la société des amis de la B.N. et des grandes bibliothèques de France"

# BIBLIOGRAPHIE

## I. BIBLIOTHEQUE NATIONALE

*Bibliothèque de France, bibliothèque ouverte* Actes du colloque du 11 Septembre 1989. Paris : I.M.E.C, 1990. 147p.

BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline. *La Bibliothèque nationale*. Paris : Gallimard, 1992. 176p.

FRANCE. Ministère de la culture. *Mission de rapprochement entre les deux établissements*. réd. par Philippe Belaval. Paris : Ministère de la culture, 1993.

FRANCE. Ministère de la culture. *Mission d'étude et de propositions sur la Bibliothèque nationale*. réd. par Francis Beck. Paris : Ministère de la culture, 1987.

GATTEGNO, Jean. *La bibliothèque de France à mi-parcours : de la TGB à BN bis ?*. Paris : Cercle de la librairie, 1992. 259p.

PUDAL, Bernard. *Bibliothèque de France : les logiques d'un conflit*. *Lettres actuelles*, Juin-Septembre 1993, no. 1-2, p. 128-137.

## II. COMMUNICATION INTERNE

### GENERALITES

AUVINET, Jean-Marie et al. *La communication interne au coeur du management*. Paris : éd. d'Organisation, 1990. 116p.

DUPUY, Emmanuel et al. *La communication interne : vers l'entreprise transparente*. Paris : éd. d'organisation, 1988. 160p.

GOLLAC, Michel. *Les communications dans le travail : un outil de production et de distinction*. Centre d'étude et d'emploi, 1988. 10p.

LEHNISCH, Jean-Pierre. *La communication dans l'entreprise*. Paris : P.U.F., 1991. 127p.

REGOUBY, Christian. *La communication globale : comment construire le capital de l'entreprise*. Paris : éd d'Organisation, 1992. 185p.

SILEM, Ahmed; MARTINEZ. Gérard. *Information des salariés et stratégies de communication*. Paris : Ed. d'Organisation, 1983

WESTPHALEN, M. H. *Le communicator : guide opérationnel pour la communication d'entreprise*. Paris : Bordas, 1989

#### **A. LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**

LIGNAC, Florence. *Quel pourrait être le rôle d'un journal de communication interne dans la modernisation du service public*. (Mémoire de D.E.A) Villeurbanne : E.N.S.S.I.B, 1992

VALLOIS, Viviane. *Circulation de l'information à la Bibliothèque nationale*. Paris : C.E.L.S.A., 1991.

### **III. PRESSE D'ENTREPRISE**

Journaux d'entreprise : la voix de son maître. *Entreprises et carrières*, 1992, n° 136, p. 4-7.

L'heure de vérité : communication interne. *Courrier cadres*, 1992, no.974.

AGNES, Yves, DURIER, Michel. *L'entreprise sous presse : le journal d'entreprise stratégie et méthodes*. Paris : Dunod, 1992. 225p.

#### IV. ANALYSE DE CONTENU / ANALYSE DE DISCOURS

BARTHES, Roland. *L'aventure sémiologique*. Paris : Le Seuil, 1985.358p.

BARTHES, Roland. *S/Z*. Paris : Le Seuil, 1970. 280p.

BENVENISTE, Emile. *Problèmes de linguistique générale 2* .Paris : Gallimard, 1980. 294p.

BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire : l'énonciation des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982.

DUCROT, Oswald. *Dire et ne pas dire*. Herman;1991. 326p.

ECO, Umberto. *La structure absente : introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Mercure de France, 1972. 448p.

KERBRAT-ORECHIONI, Catherine. *L'Implicite*. Paris : A. Colin, 1986.408p.

KERBRAT-ORECHIONI, Catherine. *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin, 1984.288p.

KERBRAT-ORECHIONI, Catherine. *La connotation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1977. 256p.

MAINGUENEAU, Dominique. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette, 1981. 127p.

WOLF, Mauro. Recherche en communication et analyse textuelle. *Hermes*. 1993, no. 11-12. p.213-224

